



## COMPTE-RENDU DE LA CLE

Vendredi 5 juillet 2013 à Saint-Yvi

Le 5 juillet 2013 à la maison des associations de Saint-Yvi, se réunissaient les membres de la commission locale de l'eau du SAGE « Sud Cornouaille », présidée par son président Monsieur Roger LE GOFF.

### 1. PREAMBULE :

*M. Roger LE GOFF* introduit la séance. Sébastien MIOSEC est désigné secrétaire de séance. Avec 15 présents et 1 pouvoir, le quorum n'étant pas nécessaire, la réunion peut démarrer.

*M. Roger LE GOFF* informe que les points présentés ce jour ont été vus préalablement avec les membres du bureau lors d'une réunion qui s'est tenue le 21 juin à Fouesnant.

#### A l'ordre du jour :

- Présentation de l'état des lieux du SAGE,
- Retour sur les réponses du POI 2013,

### 2. PRESENTATION :

Le diaporama ainsi que le rapport d'état des lieux sont remis à chaque membre présent en début de réunion. Ce rapport était également téléchargeable à partir d'un lien numérique transmis dans l'invitation. Par ailleurs, il est précisé de bien remplir dans la liste d'émargement les adresses mails afin d'attribuer des codes d'accès pour le site internet en cours d'élaboration.

Avant de démarrer la présentation, *M. Roger LE GOFF* procède à la validation du compte rendu de la précédente CLE en date du 26 avril 2012 qui est approuvé à l'unanimité.

#### 1. Etat des lieux du SAGE :

Pour rappel, l'état des lieux est la première phase de l'élaboration du SAGE. Le rapport remis en début de réunion a été rédigé par ARTELIA à partir de données collectées auprès de l'ensemble des acteurs locaux.

Parallèlement, une enquête sociologique a été réalisée par IDEA Recherches à partir d'entretiens individuels auprès d'une quinzaine d'acteurs. Les résultats de ces entretiens n'apparaissent pas dans l'état des lieux mais figureront dans l'étape suivante que sera le diagnostic.

La présente réunion a pour objectif de présenter les principaux résultats caractérisant le territoire et sur lesquels il est demandé aux membres de la CLE de réagir. Il ne s'agit en aucun cas de valider le présent rapport lors de cette réunion. Les membres de la CLE ainsi que ceux des commissions

thématiques auront jusqu'au 6 septembre au plus tard pour transmettre leurs remarques dans un tableau transmis à cet effet.

Les remarques seront alors traitées et en fonction de leur pertinence, intégrées au présent rapport ; l'objectif étant de valider cette étude en même temps que le diagnostic d'ici la fin de l'année.

Afin de procéder à la présentation (ref diaporama), **M. Roger LE GOFF** passe la parole aux équipes d' :

- ARTELIA composée de Jean-Michel MURTIIN et Laurette LEGRAS,
- IDEA Recherches composée de Philippe MARTIN et Marie BERHA.

Principales remarques :

- **Les services de l'Etat** souhaitent des précisions techniques concernant les modalités de calcul de certains paramètres (balance globale azotée, évaluation de la pression...). Ils souhaitent également une harmonisation sur les unités et les références utilisées.
- **Monsieur Raymond PERES** demande à ce que soit ajoutée la problématique du dragage des ports dans le volet « sédimentologie ». En effet, le port de plaisance de la Forêt-Fouesnant est régulièrement concerné, un dragage est d'ailleurs en cours. Il invite ceux qui le souhaitent à visiter le chantier.

## 2. Point sur le POI 2013

Lors de la dernière réunion de la CLE, les membres avaient donné un avis favorable sur l'ensemble des réponses à l'appel à projet. Ces dernières ont été transmises au Conseil Régional pour leur instruction.

**M. Roger LE GOFF** a souhaité faire part des premiers résultats de la pré-instruction par les services de la Région et des échanges qu'il a eu avec M. Thierry BURLOT lors d'une rencontre à Quimper sur ce sujet le 3 juillet.

Sur les cinq projets présentés, seuls deux sont éligibles. Il s'agit des projets d'extension de réseaux d'assainissement collectif sur les communes de Moëlan sur Mer et Nevez. Néanmoins, le taux de subvention de la Région n'a pas encore été arrêté.

Les trois autres projets n'ont pas été retenus pour les raisons suivantes :

- La réhabilitation d'une ancienne décharge sur Moëlan et la construction d'une aire de carénage sur Nevez sont éligibles aux subventions de la Région dans le cadre d'autres dispositifs.
- La définition d'un schéma directeur assainissement eaux pluviales sur Bannalec est une dépense de fonctionnement.

**M. Roger LE GOFF** précise que ces résultats ne sont pas encore définitifs et que le Conseil Régional doit tenir informer les intéressés.

Après avoir épuisé l'ordre du jour, Monsieur LE GOFF remercie l'ensemble des membres présents et clôture la séance.

**Roger LE GOFF**  
Président de la CLE



## Liste de présence

Collège	Structure	Représentant	CLE du 05/07/13
Collectivités territoriales	50	Mme Gaëlle LE MEUR	Excusée
	Conseil Général	Mme Nathalie CONAN	Excusée
		Mme Nicole ZIEGLER	Excusée
	CCPF	M.Roger LE GOFF	Présent
		M.André GUILLOU	Excusé
	Benodet	M.Christian PENNANECH	Excusé
	Clohars Fouesnant	M.Michel LAHUEC	Excusé
	La Forêt Fouesnant	M.Raymond PERES	Présent
	CCA	Jean Claude SACRE	Présent
		M.Gerard MARTIN	Présent
	Melgven	Mme Michelle HELWIG	Excusée
	Pont Aven	M.Jean Marie LE NAOUR	Excusé
	Concarneau	M.André FIDELIN	Excusé
	Rosporden	M.Gilbet MONFORT	Excusé
	COCOPAQ	M.Nicolas MORVAN	Excusé
		M.Marcel JAMBOU	Présent
	Scaër	Mme Paulette PEREZ	Excusé
	Le Trevoux	M.Daniel HANOCH	Présent
Moëlan sur Mer	M.Gilbert DULISCOUET	Excusé	
Riec sur Belon	M.Sebastien MIOSSEC	Présent	
Syndicat de Clohars Fouesnant	M.Christian RIVIERE	Présent	
Usagers	CA29	M. Jean Michel LEBRETON	Présent
	CCI29	M. Jean Yves LE FLOCH	Excusé
	Chambre des métiers	M.Michel GUEGUEN	Absent
	GAB 29	M.Stephane POUPON	Excusé
	Comité regional des pêches	M.RAYMOND BOURHIS	Absent
	Comité regional conchylicole	M.Ronan LE FAOU	Excusé
	QCD	M.Luc MALLET	Excusé
	Propriétaires fonciers	Mme Evelyne JOURDRAIN	Présente
	ERB	M. Hubert MEIGNEN	Présent
	UFC Que Choisir	M.Jean Pierre OSMAS	Absent
	FD pêche	M.François POINCELET	Présent
	ASC	M.René LANDRAIN	Excusé
	Nautisme en Finistère	M.Marc BERCON	Absent
Services de l'Etat	Prefet coodonateur de bassin		Excusé
	Préfet du Finistère		Excusé
	MISE	M.Stephan GAROT	Présent
	ONEMA		Excusé
	DDTM	Mme Sophie SAUVAGNAT	Présente
	ARS	M.Philippe ROBERT	Excusé (pouvoir M.GAROT)
	DREAL	M.Thibault COLL	Absent
	AELB	M.Pierre PRODHOMME	Présent

### Ont également participé à cette réunion :

- Pour la CCPF : Morgane LEFEBVE et Loic MENAND
- Pour CCA : Lisa LAMARCHE

# SAGE SUD CORNOUAILLE

## Etat des lieux

CLE – 5 juillet 2013

Pré-validation de l'état des lieux et des usages du territoire



# ORDRE DU JOUR

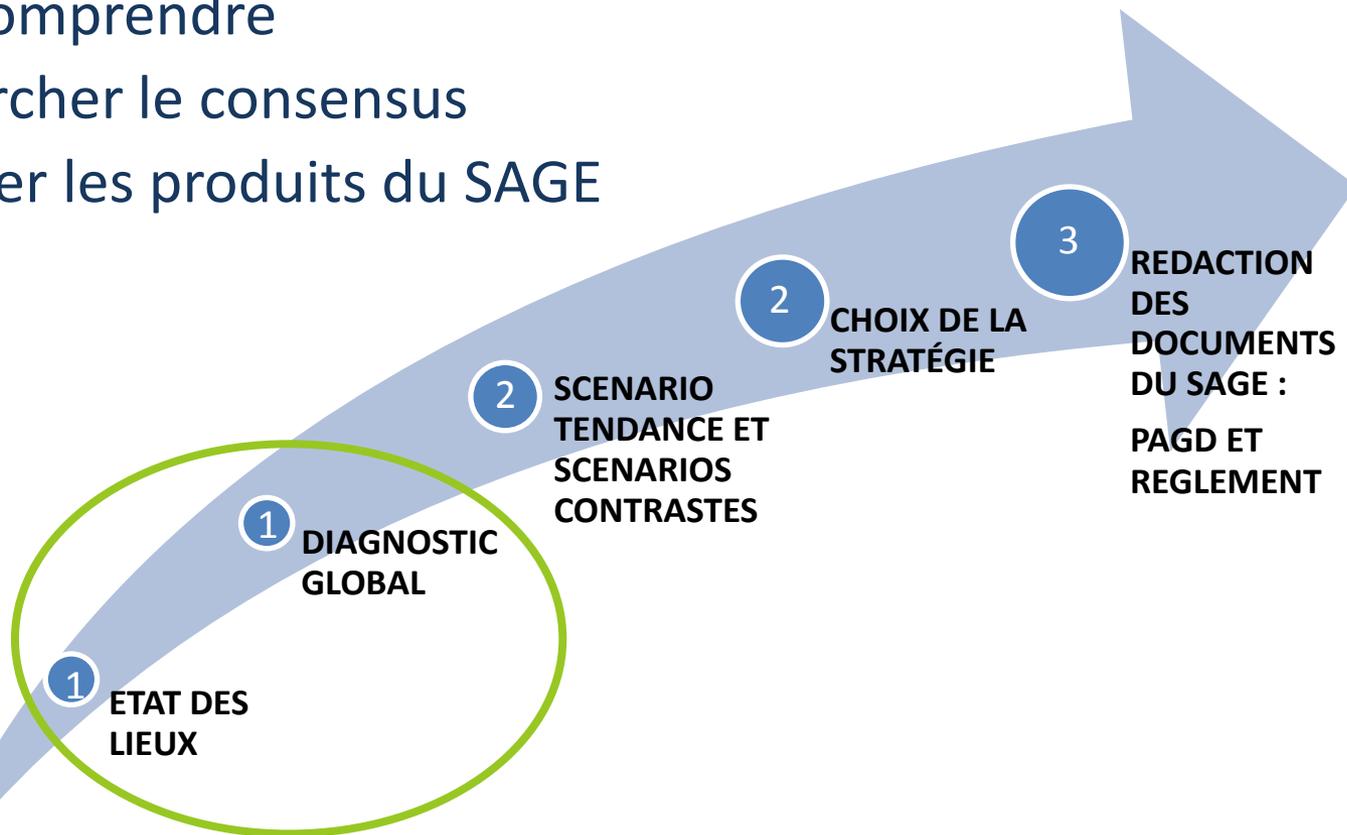
- > Rappel de la démarche
- > Etat des lieux et des usages :  
**APPROCHE TECHNIQUE**
- > Etat des lieux et des usages :  
**APPROCHE SOCIOLOGIQUE**
- > Prochaines étapes d'étude

# ETAPES D'ELABORATION D'UN SAGE

## L'ETAT DES LIEUX : PREMIERE PHASE D'ELABORATION DU SAGE

L'élaboration du SAGE s'inscrit autour de 3 phases destinées à :

1. Tout comprendre
2. Rechercher le consensus
3. Elaborer les produits du SAGE



# RAPPEL DE LA DEMARCHE

## L'ETAT DES LIEUX : PREMIERE PHASE D'ELABORATION DU SAGE

### > L'ETAT DES LIEUX DESTINE A :

- Etablir les bases de la démarche « SAGE »
- Identifier les éventuels conflits d'usages
- Elaborer un « socle commun de connaissances » des milieux et des usages sur le territoire

### > A PARTIR :

- De la collecte et la synthèse des données existantes
- Du travail des commissions thématiques
- Des entretiens personnalisés (recueil des perceptions)

# RAPPEL DE LA DEMARCHE

## L'ETAT DES LIEUX : PREMIERE PHASE D'ELABORATION DU SAGE

### > LISTE DES PRINCIPAUX ORGANISMES DETENTEURS DE DONNEES SOLLICITES:

- Agence de l'Eau Loire-Bretagne
- Conseil Général
- Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM)
- Chambre d'agriculture
- Agence Régionale de Santé
- Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP)
- Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF Bretagne)
- Finistère Tourisme & Nautisme en Finistère
- Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL Bretagne)
- Fédération de Pêche (FDAAPPMA) et Comité Local des Pêches
- Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA)
- Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine (SDAP)
- Communauté de communes du Pays Fouesnantais
- Concarneau Cornouaille Agglomération
- Communauté de Communes du Pays de Quimperlé
- Quimper Cornouaille Développement

# RAPPEL DE LA DEMARCHE

## L'ETAT DES LIEUX : PREMIERE PHASE D'ELABORATION DU SAGE

### > LISTE DES PERSONNES RENCONTREES :

Président Concarneau Cornouaille Agglomération (CCA)	Jean-Claude SACRE
Président de la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais	Roger LE GOFF
Conseil Régional	Gaël LE MEUR
Chambre d'agriculture	Jean-Michel LEBRETON
Conseil Général	Nicole ZIEGLER
Communauté de Communes du Pays de Quimperlé (COCOPAQ) et Vice-Président de la CLE	Sébastien MIOSSEC
Comité Régional Conchylicole	Joe THAERON
Vice Président de la COCOPAQ et Président de la commission Aménagement du SAGE	Marcel JAMBOU
Comité local des Pêches	M. BIGOT et M. BOURHIS
Eau et Rivière de Bretagne	Hubert MEIGNEN
Fédération de pêche	François POINCELET
Maire de Rosporden et Président de la commission Aménagement du SAGE	Gilbert MONTFORT
Agriculteur référent	Jean-René COTTEN
Président de la COCOPAQ	Nicolas MORVAN
Vice Président de la CCA et Vice Président de la CLE	Gérard MARTIN

du 16 au 30 avril

# RAPPEL DE LA DEMARCHE

## L'ETAT DES LIEUX : PREMIERE PHASE D'ELABORATION DU SAGE

### > AVANCEMENT :

- Mise en ligne d'une première version provisoire du rapport d'état des lieux :
  - le 14 juin 2013 pour les membres du bureau de la CLE
  - le 27 juin 2013 pour les membres de la CLE
  
- Sous la forme :
  - D'un rapport
  - D'un atlas cartographique
  - D'annexes

# ETAT DES LIEUX ET DES USAGES

## APPROCHE TECHNIQUE

### > 10 SUJETS PRINCIPAUX STRUCTURANT LE RAPPORT D'ETAT DES LIEUX :

- CONTEXTE GENERAL DU SAGE SUD-CORNOUAILLE
- CARACTERISTIQUES PHYSIQUES
- RESSOURCES ET QUALITE DES EAUX DOUCES SUPERFICIELLES
- RESSOURCES ET QUALITE DES EAUX SOUTERRAINES
- MILIEUX AQUATIQUES ET PATRIMOINE NATUREL
- CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE DU TERRITOIRE
- PRESSIONS EXERCEES SUR LA RESSOURCE EN EAU
- MILIEU MARIN
- RISQUES NATURELS
- ACTEURS ET PROGRAMMES D'ACTION SUR LE TERRITOIRE

# ETAT DES LIEUX ET DES USAGES

## CHAPITRE 1 : CONTEXTE GENERAL DU SAGE SUD-CORNOUAILLE

### INTERCOMMUNALITÉ SUR LE BASSIN

- > La délimitation administrative du périmètre intègre tout ou partie de 24 communes
- > 9 communes comprises en totalité
- > 4 territoires communautaires concernés
- > Une superficie de territoire de 600 km<sup>2</sup>

-  Bassin versant SAGE Sud Cornouaille
-  Communes
-  Communauté d'Agglomération de Concarneau Cornouaille
-  Communauté de communes de Haute Cornouaille
-  Communauté de communes du Pays de Quimperlé
-  Communauté de communes du Pays Fouesnantais



# ETAT DES LIEUX ET DES USAGES

## CHAPITRE 2 : CARACTERISTIQUES PHYSIQUES GENERALES

OBJECTIFS DE BON ÉTAT DES MASSES D'EAU CONCERNÉES PAR LE SAGE



- > 15 masses d'eau visées par la DCE dont
  - 10 masses d'eau cours d'eau
  - 2 masses d'eau de transition
  - 2 masses d'eau côtières
  - 1 masse d'eau souterraine
- > Le respect de l'échéance 2015 pour l'atteinte ou le maintien du Bon Etat est envisagé pour 10 des 15 masses d'eau
- > Délai fixé à 2021 pour :
  - l'Aven (état chimique)
  - le Ster-Goz (état chimique)
  - Estuaire du Bélon (micropolluants ; nutriments ; phytoplancton)
  - Baie de Concarneau (micropolluants, nutriments, phytoplancton, ulves)
  - Masse d'eau souterraine (état chimique)



Chimique : Objectif bon état 2021  
Quantitatif : Objectif bon état 2015



# ETAT DES LIEUX ET DES USAGES

## CHAPITRE 3 : RESSOURCES ET QUALITE DES EAUX SUPERFICIELLES

### > QUALITE PHYSICO-CHEMIQUE

- sélection des stations de suivi faisant l'objet d'une analyse plus fine et historique (par type de réseau, par masse d'eau, et choix des stations les plus à l'aval des cours d'eau)
- les données des autres stations sont également analysées pour l'année 2012

#### POINTS DE SUIVI RETENUS POUR L'ANALYSE DE LA QUALITE DES MASSES D'EAU

- Basin versant SAGE Sud-Cornouaille
- Masse d'eau souterraine : Baie de Concarneau - Aven
- Masse d'eau très petit cours d'eau
- Réseau hydrographique
- Masse d'eau transition
- Masse d'eau côtière

#### Points de suivi retenus pour l'analyse de la qualité des masses d'eau

- CCPF-BVAVBV Algues vertes-inclus au territoire Odet-Aven
- CCPF-Odet-Aven Bassin action DCE-Territoire Odet-Aven
- RCS Réseau de contrôle de surveillance des cours d'eau du Bassin Loire-Bretagne
- RDESUO29 Réseau de suivi de la qualité des eaux superficielles du Finistère

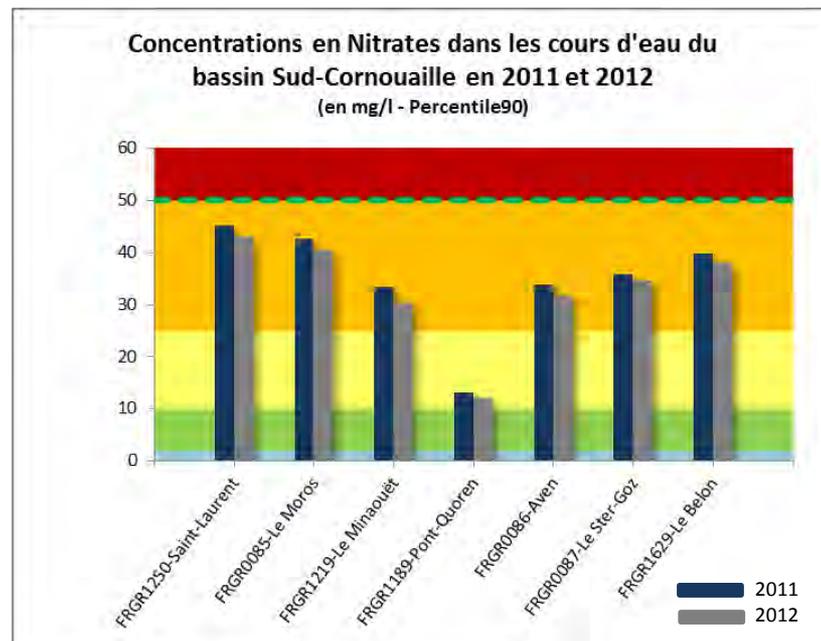


# ETAT DES LIEUX ET DES USAGES

## CHAPITRE 3 : RESSOURCES ET QUALITE DES EAUX SUPERFICIELLES

### > NITRATES

- **Respect du Bon Etat DCE (50 mg/l)** pour l'ensemble des points de suivi référence de la qualité des masses d'eau
- **Qualité moyenne à mauvaise selon les seuils SEQ'Eau**
- **Résultats (centiles 90) globalement stables** sur les dix dernières années



Masse d'eau concernée	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Tendance
FRGR1250-Saint-Laurent	44.0	43.9	44.2	46.0	48.0	46.0	46.0	47.4	45.0	43.0	→
FRGR0085-Le Moros			39.2	41.0	42.0	42.2	42.4	44.3	42.4	40.3	→
FRGR1219-Le Minaouët	32.0	31.0	31.0	33.7	30.0	33.0	33.0	34.7	33.4	30.4	→
FRGR1208-Le Dour-Ruat											
FRGR1189-Pont-Quoren						13.8	14.4	16.0	13.0	12.0	→
FRGR0086-Aven			31.8	34.9	35.8	34.3	35.0	34.6	33.8	31.6	→
FRGR0088-Le Pennalen											
FRGR0087-Le Ster-Goz			35.0	36.9	36.9	35.6	38.0	37.2	35.7	34.6	→
FRGR1630-Le Dourdu											
FRGR1629-Le Belon							40.0	39.9	39.7	38.0	→

EVOLUTION DES TENEURS EN NITRATES ENTRE 2003 ET 2012 (CENTILE 90)

# ETAT DES LIEUX ET DES USAGES

## CHAPITRE 3 : RESSOURCES ET QUALITE DES EAUX SUPERFICIELLES

### QUALITÉ PHYSICO-CHIMIQUE DES COURS D'EAU EN 2012 : NITRATES



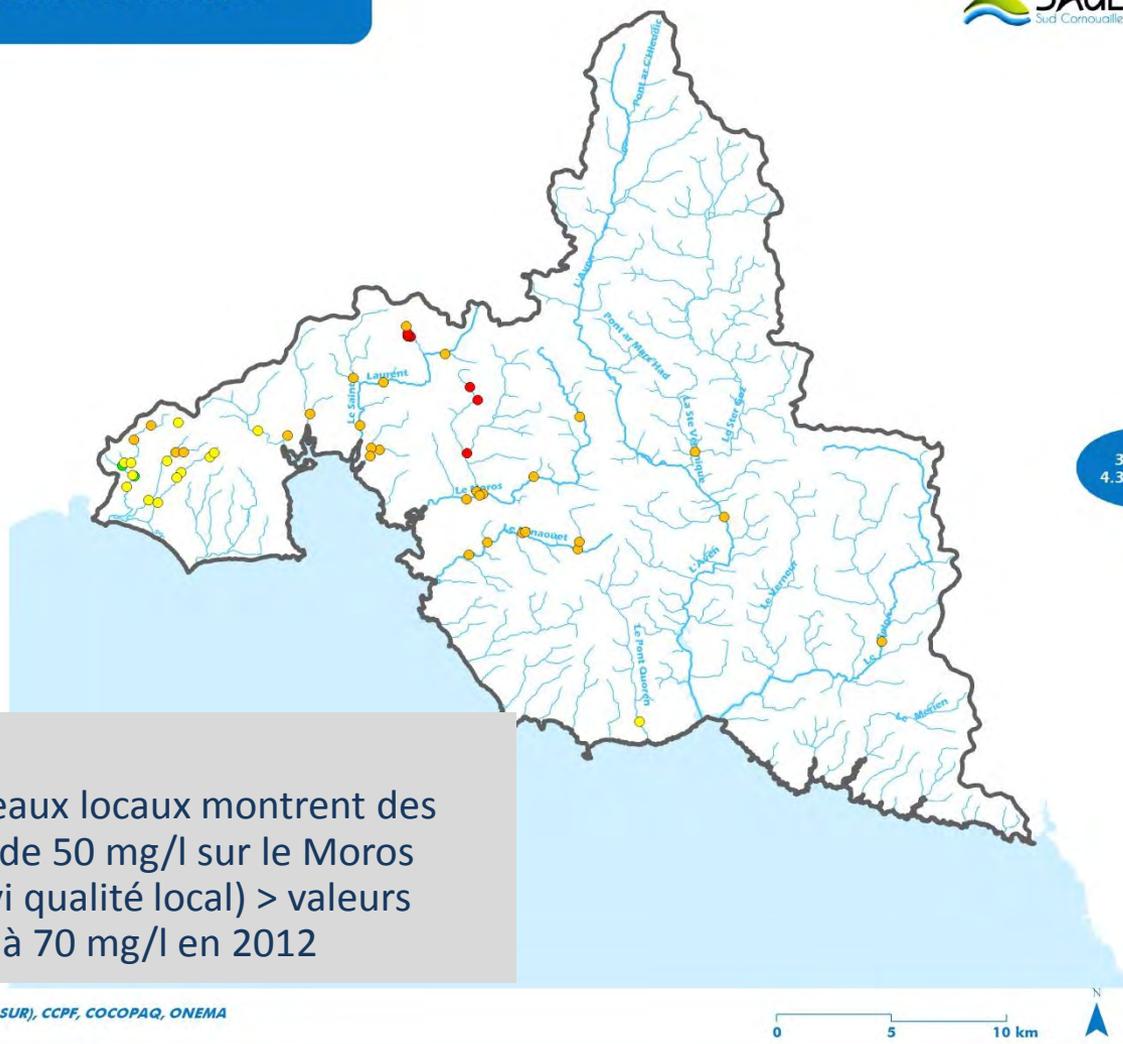
Bassin versant SAGE Sud Cornouaille

Réseau hydrographique (BD Carthage)

Principal  
 Secondaire

Qualité des eaux de surface : Nitrates  
"Méthode du percentile 90" - Seuils SEQ'Eau

- Très bon état
- Bon état
- Etat moyen
- Etat médiocre
- Mauvais état



### > SUIVI LOCAL EN 2012

Certains points des réseaux locaux montrent des dépassements du seuil de 50 mg/l sur le Moros et le Saint-Laurent (suivi qualité local) > valeurs maximales supérieures à 70 mg/l en 2012



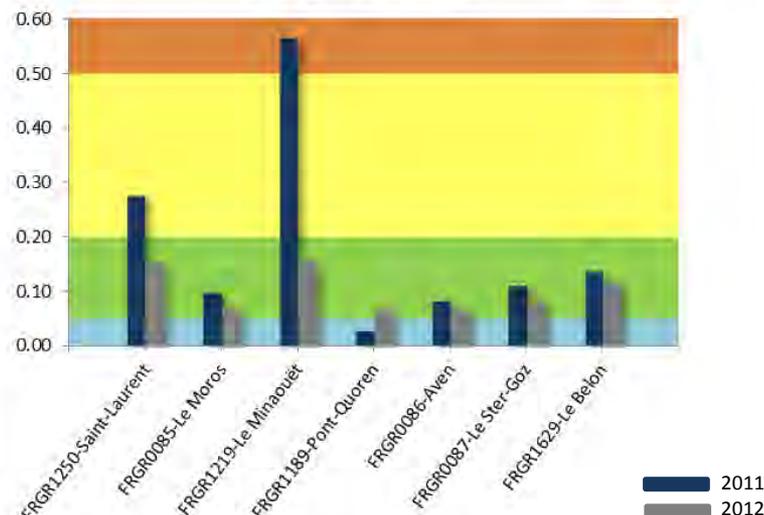
# ETAT DES LIEUX ET DES USAGES

## CHAPITRE 3 : RESSOURCES ET QUALITE DES EAUX SUPERFICIELLES

### > PHOSPHORE

- **Respect du Bon Etat DCE** pour l'ensemble des points de suivi référence de la qualité des masses d'eau
- **Résultats (centiles 90) globalement stables** sur les dix dernières années
- Dépassements observés sur le Saint-Laurent et le Minaouët atteignant des valeurs supérieures au seuil de 0,2 mg/l

Concentrations en Phosphore total dans les cours d'eau du bassin Sud-Cornouaille en 2011 et 2012 (en mg/l - Percentile90)



Masse d'eau concernée	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Tendance
FRGR1250-Saint-Laurent					0.13	0.06	0.31	0.45	0.28	0.16	↗
FRGR0085-Le Moros			0.08	0.10	0.05	0.07	0.10	0.12	0.10	0.07	→
FRGR1219-Le Minaouët					0.06	0.12	0.31	0.21	0.57	0.16	↗
FRGR1208-Le Dour-Ruat											
FRGR1189-Pont-Quoren						0.08	0.23	0.10	0.03	0.07	→
FRGR0086-Aven			0.14	0.08	0.07	0.13	0.08	0.08	0.08	0.07	→
FRGR0088-Le Pennalen											
FRGR0087-Le Ster-Goz			0.20	0.10	0.09	0.18	0.12	0.11	0.11	0.08	→
FRGR1630-Le Dourdu											
FRGR1629-Le Belon							0.11	0.13	0.14	0.12	→

EVOLUTION DES TENEURS EN PHOSPHORE ENTRE 2003 ET 2012 (CENTILE 90)

# ETAT DES LIEUX ET DES USAGES

## CHAPITRE 3 : RESSOURCES ET QUALITE DES EAUX SUPERFICIELLES

### QUALITE PHYSICO-CIMIQUE DES COURS D'EAU EN 2012 : PHOSPHORE TOTAL



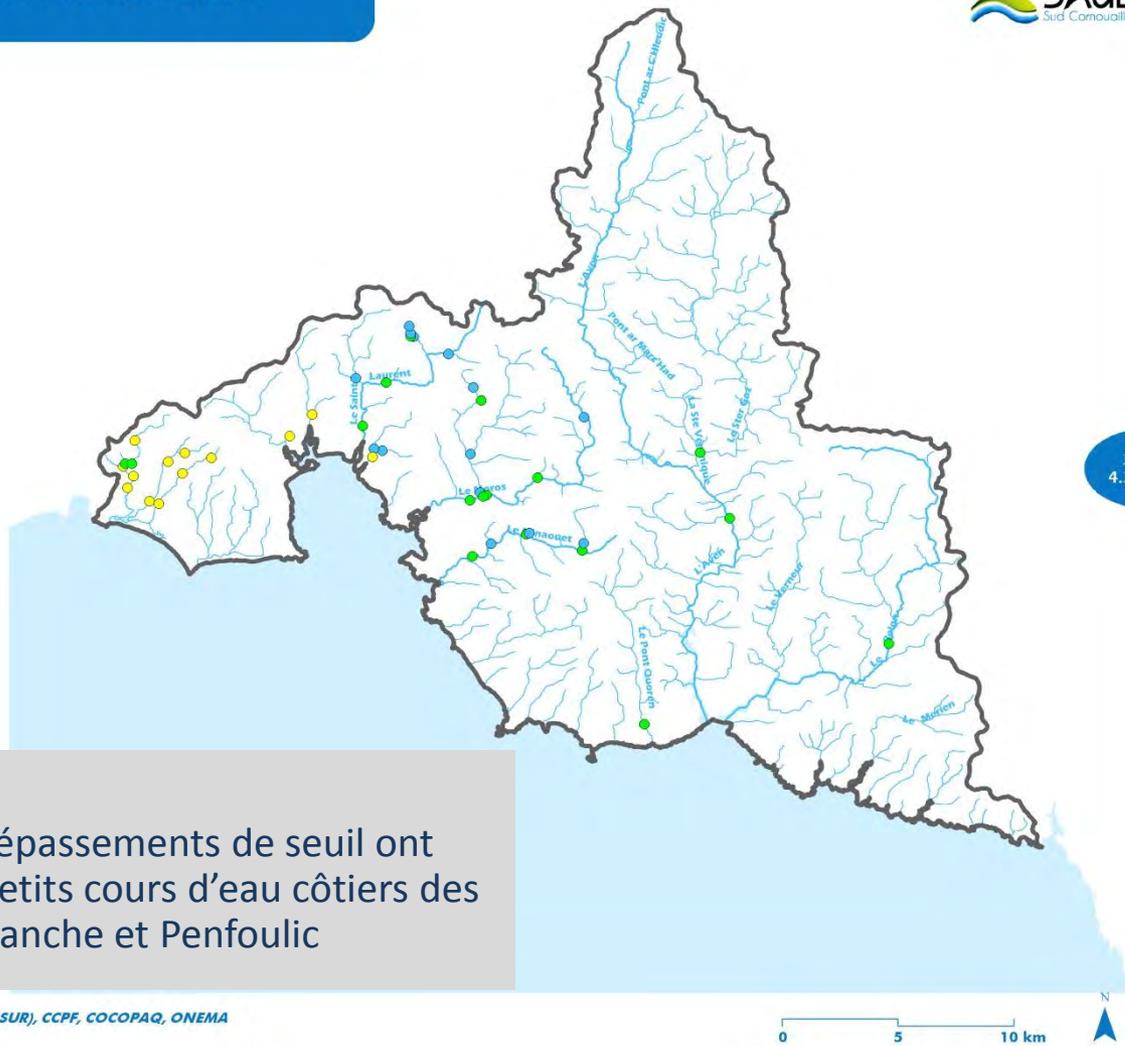
Bassin versant SAGE  
Sud Cornouaille

Réseau hydrographique  
(BD Carthage)

Principal  
 Secondaire

Qualité des eaux de surface : Phosphore total  
"Méthode du percentile 90"

Très bon état  
 Bon état  
 Etat moyen  
 Etat médiocre  
 Mauvais état



### > SUIVI LOCAL EN 2012 :

sur l'année 2012, des dépassements de seuil ont été observés dans les petits cours d'eau côtiers des bassins versants Mer Blanche et Penfoullic



# ETAT DES LIEUX ET DES USAGES

## CHAPITRE 3 : RESSOURCES ET QUALITE DES EAUX SUPERFICIELLES

### > PESTICIDES - suivi continu Agence de l'Eau

#### - Suivi continu Agence de l'Eau Loire-Bretagne : relevés mensuels renseignés pour 4 cours d'eau :

Le Ster-Goz ; l'Aven ; le Moros ; le Belon

#### - Suivi local sur le territoire de l'Odet à l'Aven :

Le Saint-Laurent ; le Minaouët ; le Moros ; le Saint-Jean ; le Penfoulic

### > RESULTATS

#### - Respect des seuils eau brute « potabilisable » fixés à :

\* 5 µg/l pour la somme des molécules

\* 2 µg/l par substance

#### - Dépassements ponctuels dans la quasi-totalité des cours d'eau suivis, des seuils eau « potable » fixés à :

\* 0.5 µg/l pour la somme des molécules

\* 0.1 µg/l par substance détectée

### > MOLECULES RETROUVEES LE PLUS FREQUEMMENT DANS LES COURS D'EAU

#### - Atrazine et Atrazine déséthyl (interdit depuis 2003)

#### - Glyphosate et AMPA (restriction d'utilisation (dosage) depuis 2004)

#### - Diuron (interdit en préparation seule depuis 2003)

#### - Métolachlore : désherbant interdit en 2003, remplacé par le S-Métolachlore

#### - Bentazone : herbicide

# ETAT DES LIEUX ET DES USAGES

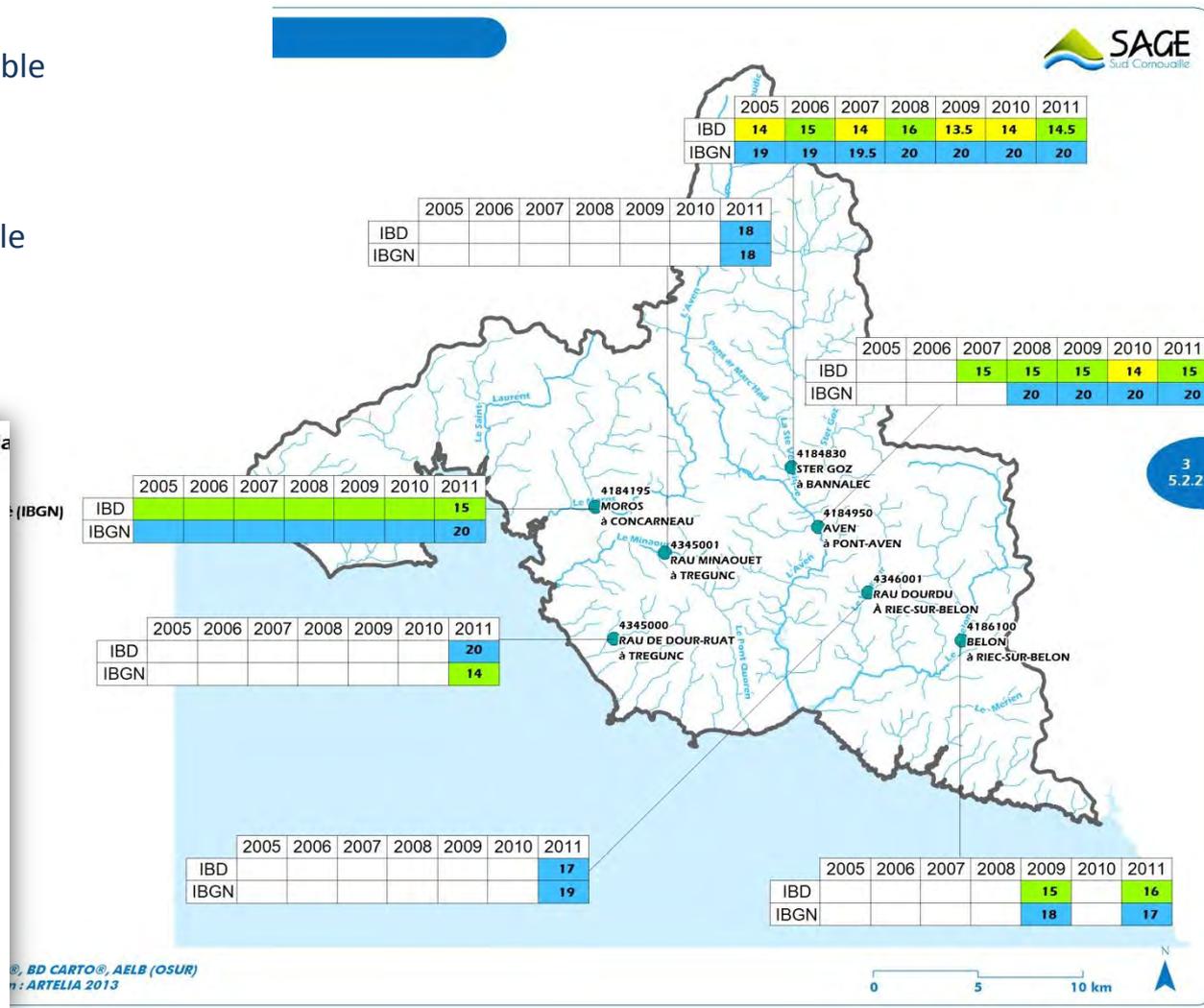
## CHAPITRE 3 : RESSOURCES ET QUALITE DES EAUX SUPERFICIELLES

### > QUALITE BIOLOGIQUE

- **IBGN** : Très Bon Etat pour l'ensemble des points de suivi (données AELB)

- **IBD** : Etat Bon à Très Bon sur le Moros, le Minaouët, le Dour-Ruat, le Dourdu et le Bélon

Déclassements ponctuels sur l'Aven et le Ster-Goz



3  
5.2.2

#### Qualité biologique - Indice Biologique Di

	Très bon état	]17 ; 20]
	Bon état	]14.5 ; 17]
	Etat moyen	]10.5 ; 14.5]
	Etat médiocre	]6 ; 10.5]
	Mauvais état	[0 ; 6]

#### Qualité biologique - Indice Biologique Global Normalisé (IBGN)

	Très bon état	]16 ; 20]
	Bon état	]14 ; 16]
	Etat moyen	]10 ; 14]
	Etat médiocre	]6 ; 10]
	Mauvais état	[0 ; 6]





# ETAT DES LIEUX ET DES USAGES

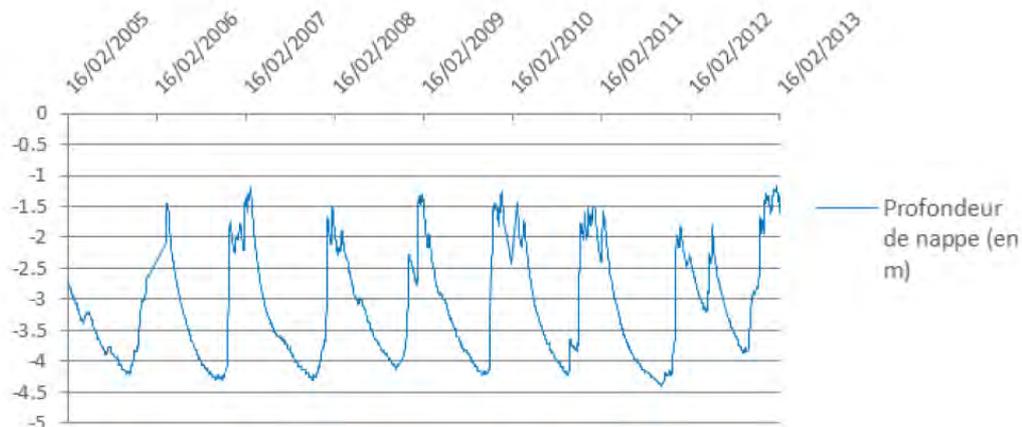
## CHAPITRE 4 : RESSOURCES ET QUALITE DES EAUX SOUTERRAINES

### > SUIVI PIEZOMETRIQUE

- Niveau piézométrique variant entre -1 m et -4,5 m
- Fluctuation traduisant la disponibilité quantitative de la ressource
- Influence directe des cycles hydrologiques annuels



Profondeur de nappe (en m) à TREGUNC



# ETAT DES LIEUX ET DES USAGES

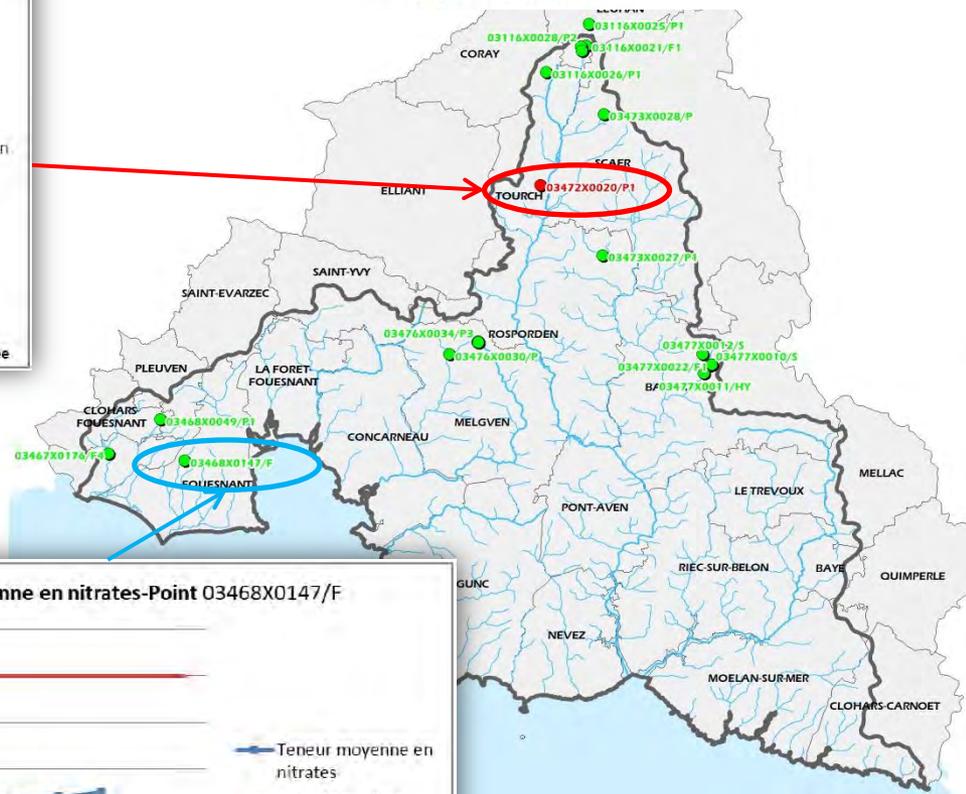
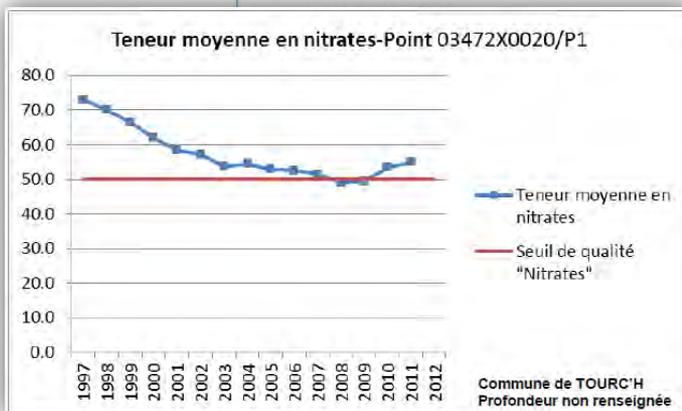
## CHAPITRE 4 : RESSOURCES ET QUALITE DES EAUX SOUTERRAINES

### QUALITE DES EAUX SOUTERRAINES EN 2011 - NITRATES

#### Qualitomètre

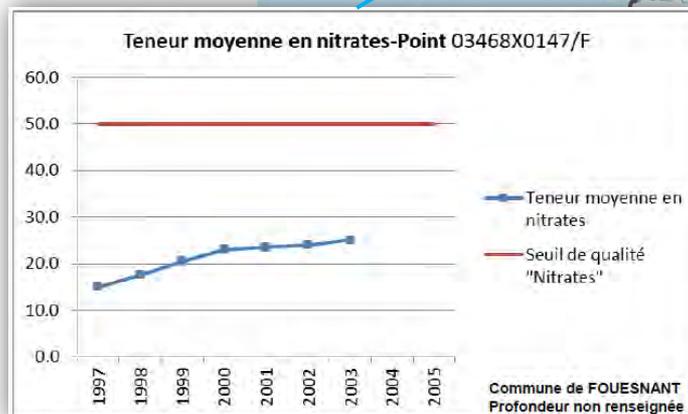
Norme de qualité Nitrates eaux souterraines = 50 mg/l

- Dépassement de la norme
- Respect de la norme



### > NITRATES

- Respect global du seuil des 50 mg/l aux 19 points de suivi renseignés
- Tendance globale à la diminution
- 1 station en dépassement, mais concentration en diminution sur les dix dernières années
- 1 station en augmentation entre 1997 et 2003 (arrêt suivi), mais présentant des teneurs bien inférieures au seuil



# ETAT DES LIEUX ET DES USAGES

## CHAPITRE 4 : RESSOURCES ET QUALITE DES EAUX SOUTERRAINES

### > PESTICIDES

#### - SEUILS UTILISES : seuils « eau potable » fixés à :

- \* 0.1 µg/l par substance
- \* 0.5 µg/l pour la somme des molécules détectées

### > RESULTATS

#### - Dépassement du seuil de 0,1 µg/l par substance pour 4 points de suivi :

- > Dépassement pour l'Atrazine pour 3 stations
- > Dépassement pour le Diuron et le Glyphosate à la 4<sup>ème</sup> station

#### - 1 dépassement du seuil de 0,5 µg/l pour la somme des pesticides relevé en 2005 à Bannalec

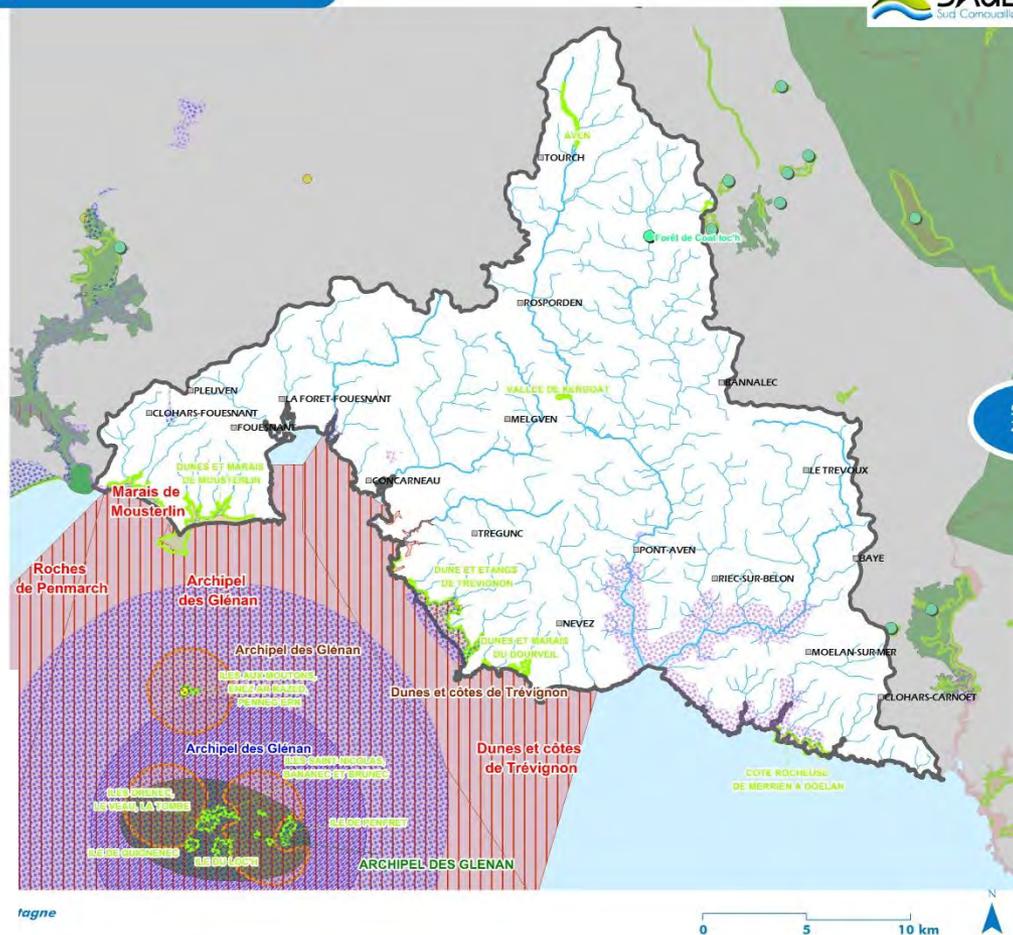
- Atrazine : désherbant interdit depuis 2003
- Diuron : désherbant, restrictions d'utilisation depuis 1997, et utilisation en préparation seule interdite depuis 2003
- Glyphosate : désherbant, restrictions d'utilisation dans le domaine agricole depuis 2004

# ETAT DES LIEUX ET DES USAGES

## CHAPITRE 5 : MILIEUX AQUATIQUES ET PATRIMOINE NATUREL

### ESPACES NATURELS REMARQUABLES

- Bassin versant SAGE Sud Cornouaille
- Réseau hydrographique (BD Carthage)**
  - Principal
  - Secondaire
- Espaces Naturels Remarquables**
- Natura 2000**
  - SIC et ZSC
  - ▨ ZPS : Zone de Protection Spéciale
- Inventaires**
  - Tourbière
  - Arrêté Biotope
  - ZICO : Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux
  - ZNIEFF de type I
  - ZNIEFF de type II
  - ▨ ZNIEFF Marines
- Sites inscrits/classés**
  - Site Classé
  - Site Inscrit



### > ESPACES NATURELS REMARQUABLES

- Les ENR sont essentiellement identifiés sur la frange littorale
- Sites Natura 2000 couvrant le littoral de Bénodet à Nevez ainsi que les îles de Glénan

# ETAT DES LIEUX ET DES USAGES

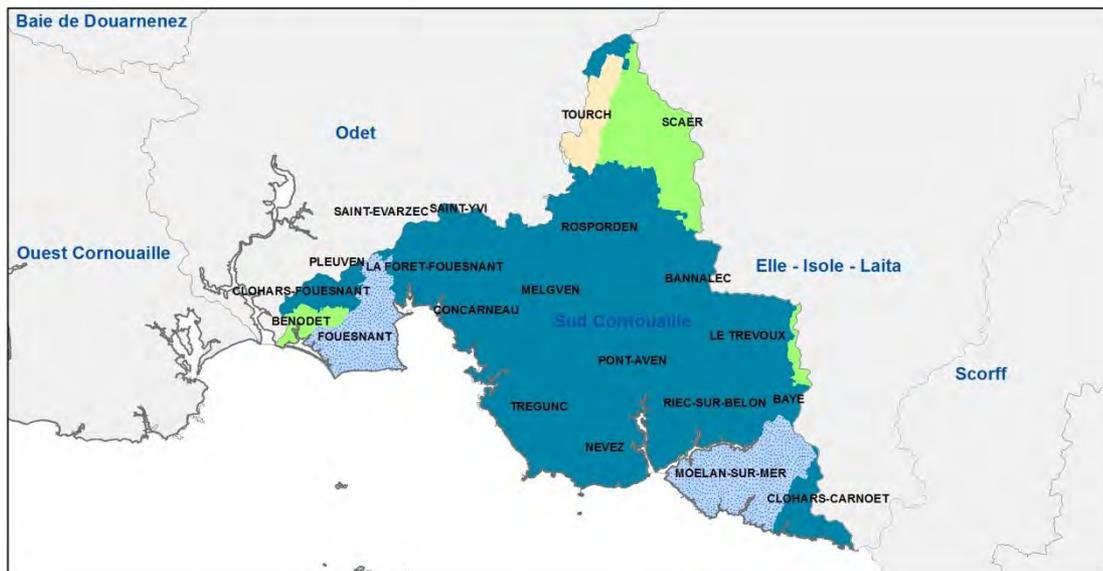
## CHAPITRE 5 : MILIEUX AQUATIQUES ET PATRIMOINE NATUREL

### > ZONES HUMIDES

- Inventaires communaux finalisés ou en cours de finalisation sur la quasi-totalité du territoire
- D'après les données disponibles, les zones humides représentent en moyenne 10% du territoire, avec un maxi à LEUHAN (23%) et BAYE (18%), et un minimum à SAINT-EVARZEC (2%) et CONCARNEAU (4%)

#### Avancement des inventaires de zones humides SAGE SUD CORNOUAILLE- Avril 2013

-  Inventaires intégrés à l'IPZH - IF = 6
-  Inventaires réalisés en cours d'intégration à l'IPZH
-  Inventaires en cours de finalisation
-  Inventaires en cours de réalisation



# ETAT DES LIEUX ET DES USAGES

## CHAPITRE 5 : MILIEUX AQUATIQUES ET PATRIMOINE NATUREL

### > CLASSEMENT LISTES 1 ET 2 - Article L.214-17 du Code de l'Environnement

- une vingtaine de cours d'eau classés en liste 1
- six cours d'eau classés en liste 2

LISTE 1

**PRESERVER**

Interdiction de construire tout nouvel obstacle à la continuité écologique, quel que soit l'usage

LISTE 2

**RESTAURER**

Obligation de mise en conformité des ouvrages au plus tard dans les 5 ans après publication de la liste

#### CLASSEMENT DES COURS D'EAU EN LISTE 1 ET 2 - ART. L.214-17 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

- Bassin versant SAGE Sud-Cornouaille
- Réseau hydrographique
- Liste 1
- Liste 2

Liste 1
Affluent de l'Aven
Affluent du Belon
Affluent du Douardu
Affluent du Pont Quoren
Affluent du Stér Goz
Affluent due Pont ar C'hleudic
Affluents du Belon
l'Aven
le Belon
le Dour Ruat
le Douardu
le Merrien
le Minaouët
le Moros
le Pont ar C'hleudic
le Pont Quoren
le Saint Laurent
le Sainte Véronique
le Stér Goz
Moulin de Keraven
Penalen
Pennalen
Pont ar Steir
Pont Marc'had
Ruisseau de Kerouer

Liste 2
Aven
Belon
Moros
Saint-Laurent



5  
4.3

# ETAT DES LIEUX ET DES USAGES

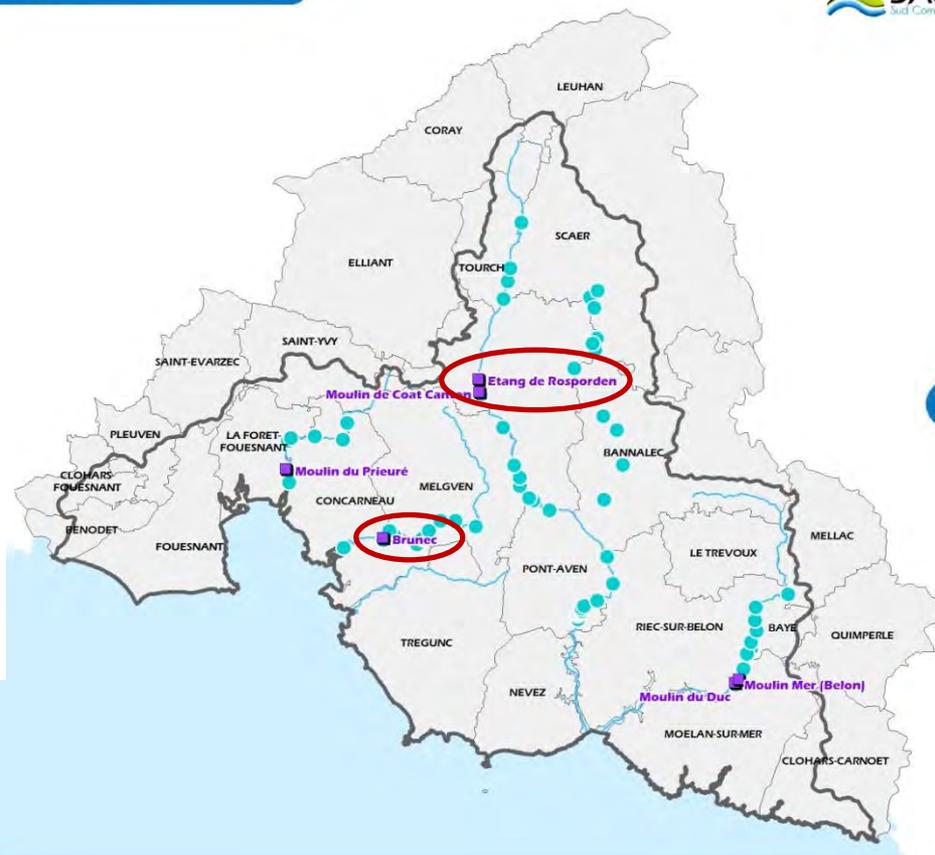
## CHAPITRE 5 : MILIEUX AQUATIQUES ET PATRIMOINE NATUREL

### > OUVRAGES RECENCES SUR LE TERRITOIRE

- 66 ouvrages identifiés dans le ROE (Recensement des Obstacles à l'Écoulement) de l'ONEMA
- 6 ouvrages dits « Grenelle »

#### OUVRAGES RECENSÉS SUR LE TERRITOIRE

- Basin versant SAGE Sud Cornouaille
- Réseau hydrographique principal
- Communes
- Ouvrages**
- Ouvrages ROE
- ouvrages "Grenelle"



- 2 des ouvrages « Grenelle » pour lesquels des aménagements sont prévus :

- \* **Etangs de Rosporden** : Etude en cours sous maîtrise d'ouvrage de la commune (stade d'avant-projet détaillé)
- \* **Ouvrage du Brunec** sur le Moros : aménagement prévu pour améliorer la continuité piscicole (passe à poissons actuelle jugée insuffisante)

# ETAT DES LIEUX ET DES USAGES

## CHAPITRE 6 : CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE

### > POPULATION ET DENSITE

- 106 880 habitants sur l'ensemble des communes concernées ; 90 à 95 000 habitants sur le périmètre strict du SAGE
- Densité moyenne de 140 hab/km<sup>2</sup>
- Population susceptible de doubler en période estivale
- Communes littorales = 87 % de la capacité d'accueil de l'ensemble des communes

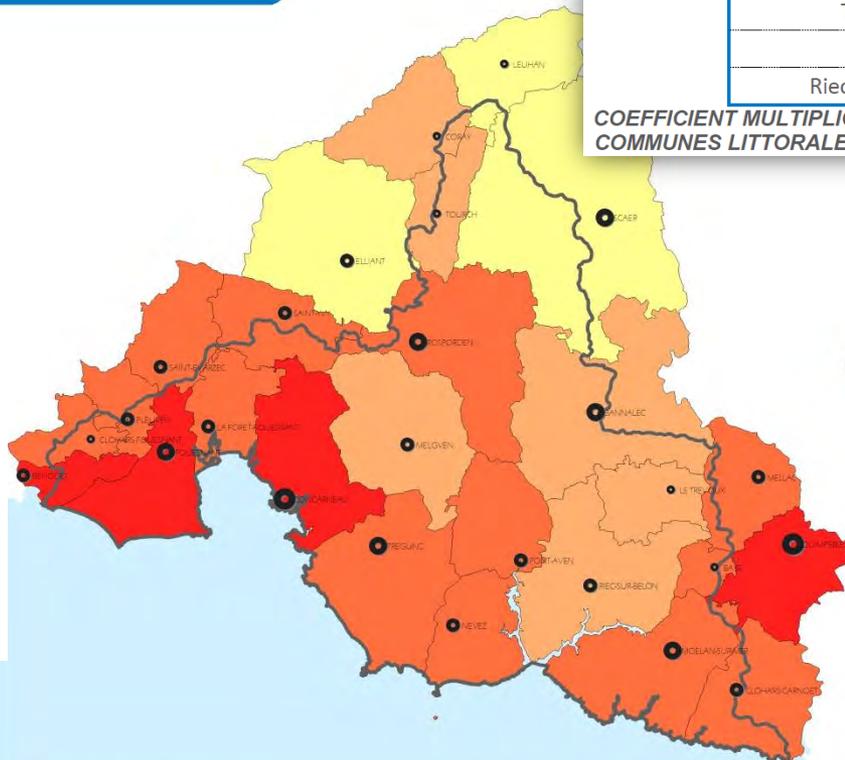
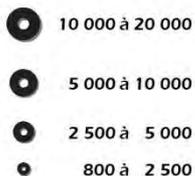
#### POPULATION ET DENSITE

 Bassin versant SAGE Sud Cornouaille

Densité de population par commune (hab/km<sup>2</sup>)



Nombre d'habitant par commune



COMMUNES LITTORALES	COEFFICIENT MULTIPLICATEUR DE LA POPULATION EN PERIODE ESTIVALE
Fouesnant	3,2
La Forêt-Fouesnant	3,3
Concarneau	1,5
Trégunc	2,3
Nevez	4,8
Riec-sur-Belon	1,6

COEFFICIENT MULTIPLICATEUR DE LA POPULATION EN PERIODE ESTIVALE DES 6 COMMUNES LITTORALES COMPRISE EN TOTALITE DANS LE PERIMETRE DU SAGE

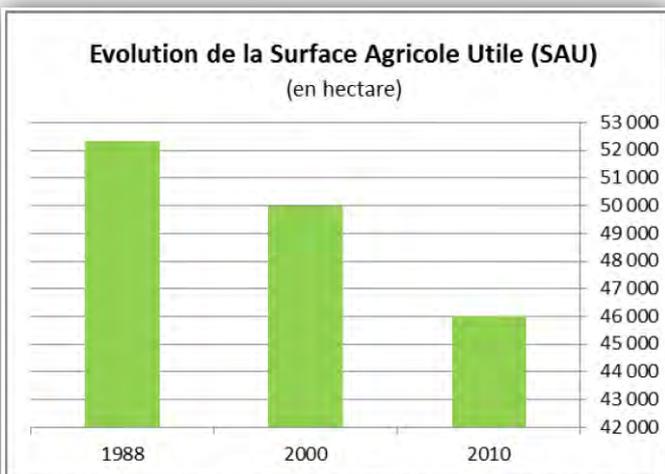
6  
2.1

# ETAT DES LIEUX ET DES USAGES

## CHAPITRE 6 : CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE

### > SURFACES AGRICOLES

- SAU des 24 communes concernées par le SAGE représentait 60% des surfaces communales en 1988, en 2010, elle en représente 51%
- 3 communes présentent une SAU supérieure à 80% de leur surface communale : Leuhan, Tourc'h et Mellac
- Prédominance des fourrages et prairies occupant plus de 55% de la SAU
- Vient ensuite les cultures de céréales, maïs fourrage et maïs grain (35% de la SAU du territoire)



EVOLUTION DE LA SAU DES 24 COMMUNES DU SAGE  
Recensements agricoles

### SURFACE AGRICOLE UTILISÉE (RGA 2010)

#### Surface agricole utilisée (SAU) par commune



Données ramennées sur la commune en fonction de l'emplacement du siège d'exploitation

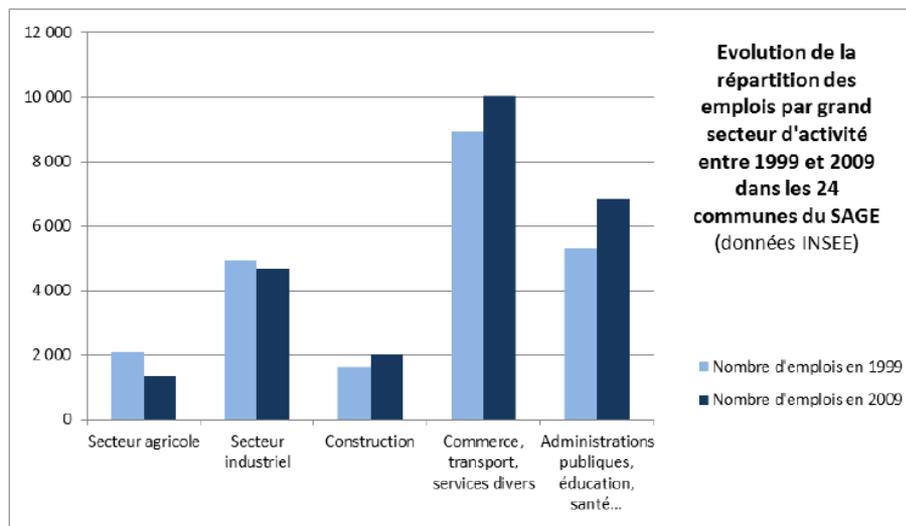
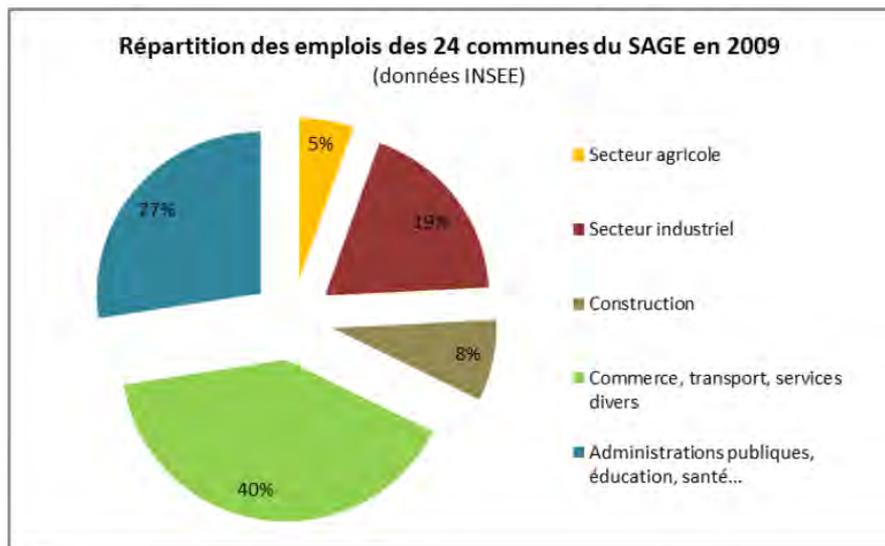


# ETAT DES LIEUX ET DES USAGES

## CHAPITRE 6 : CONTEXTE SOCIO-ECONOMIQUE

### > SECTEURS D'EMPLOI

- Prédominance des emplois du secteur tertiaire (commerce, services divers, ...) et des administrations publiques, éducation, ...
- Diminution du nombre d'emplois des secteurs agricoles et industriels entre 1999 et 2009, en faveur des secteurs de la construction, des services et de l'administration



# ETAT DES LIEUX ET DES USAGES

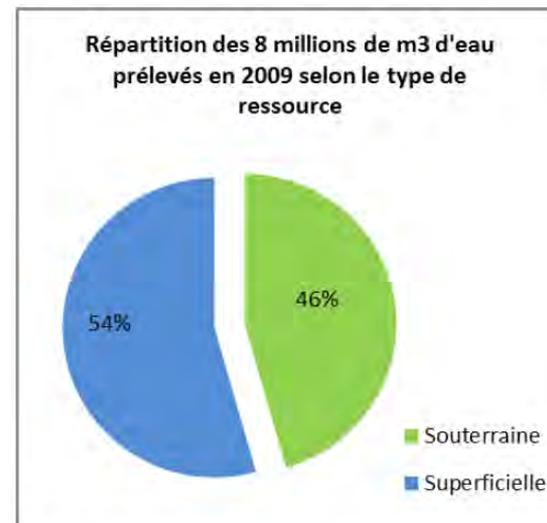
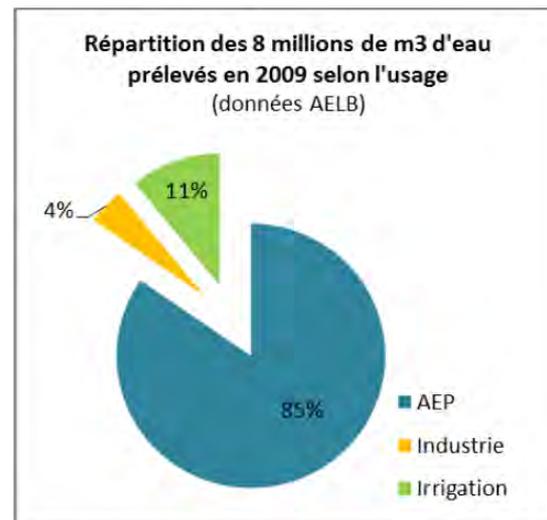
## CHAPITRE 7 : PRESSIONS EXERCEES SUR LA RESSOURCE

### > PRELEVEMENTS

- Prédominance des prélèvements destinés à l'AEP
- Prédominance des prélèvements dans les ressources superficielles
- Excédent hydrique estimé à 300 millions de m<sup>3</sup>/an
- Les prélèvements totaux représentent ainsi à peine 3% de l'excédent hydrique calculé

ANNEE 2009 Valeurs en m <sup>3</sup>	EAU SOUTERRAINE	EAU SUPERFICIELLE	TOTAL
AEP	2 783 400	4 033 400	<b>6 816 800</b>
INDUSTRIE	357 883	0	<b>357 883</b>
IRRIGATION	528 949	347 679	<b>876 628</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3 670 232 m<sup>3</sup></b>	<b>4 381 079 m<sup>3</sup></b>	<b>8 051 311 m<sup>3</sup></b>

- Les prélèvements potentiels effectués dans les nappes pour l'abreuvement du bétail ont été estimés à environ 0,8 Mm<sup>3</sup>/an



# ETAT DES LIEUX ET DES USAGES

## CHAPITRE 7 : PRESSIONS EXERCEES SUR LA RESSOURCE

### > ASSAINISSEMENT COLLECTIF : fonctionnement des stations et réseaux

- 14 ouvrages identifiés au sein du périmètre strict du SAGE ou ayant leur émissaire en mer
- Prédominance des filières de type Boues Activées (64% des ouvrages traitant 82% des effluents produits)
- aucun ouvrage ne présente de dysfonctionnement de sa filière
- cependant, seuls 3 ouvrages sur 14 présentent un état convenable de leur réseau (c'est-à-dire ne présentant pas de perturbation significative des réseaux par des eaux parasites)

#### FONCTIONNEMENT DES DISPOSITIFS D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

##### Filière eau des STEP :

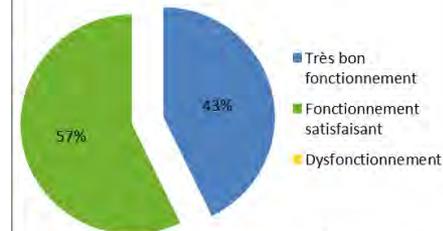
- ▼ Très bon fonctionnement
- ▼ Fonctionnement satisfaisant
- ▼ Dysfonctionnement

##### Réseau des STEP

- Etat convenable
- Apport d'eaux parasites
- Apports d'eaux parasites susceptibles de perturber le traitement

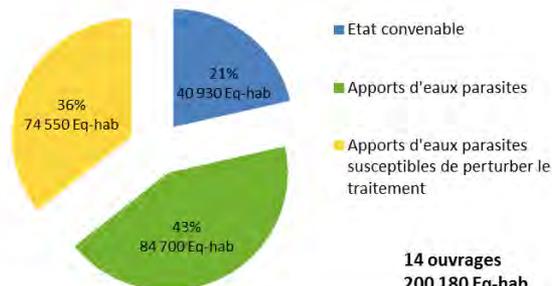


#### Fonctionnement de la filière de traitement des STEP (Rapports SATESE 2012)



14 ouvrages

#### Fonctionnement des réseaux de STEP (Rapports SATESE 2012)



14 ouvrages  
200 180 Eq-hab

# ETAT DES LIEUX ET DES USAGES

## CHAPITRE 7 : PRESSIONS EXERCEES SUR LA RESSOURCE

### > ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF

- grande disparités des résultats des diagnostics ANC
- d'après les hypothèses prises en compte, les flux estimés sont les suivants :

Flux nets produits par installation (g/j)		
	N	P
Bon fonctionnement	5	0.5
Acceptable	10	2
Non acceptable	17.5	3.5

	TOTAL Installations	%			Flux net N (kg/j)	Flux net P (kg/j)
		Bon Fonctionnement	Acceptable	Non acceptable		
COCOPAQ (estimation extraction SAGE)	6402	23%	13%	47%	68.35	12.93
CCA (extraction SAGE)	6886	2%	84%	14%	74.0	14.7
Bénodet (extraction SAGE)	260	22%	67%	12%	2.6	0.5
Fouesnant	179	27%	67%	6%	1.6	0.3
La Forêt-Fouesnant	0					
Coray						
Leuhan						
SIE Clohars-Fouesnant						
Clohars Fouesnant, Pleuven, St-Evarzec (extraction SAGE)	202	29%	54%	17%	2.0	0.4
					<b>148.5</b>	<b>28.8</b>

T/an	54.2	10.5
------	------	------

Communes encore manquantes : Coray, Leuhan, la Forêt-Fouesnant

# ETAT DES LIEUX ET DES USAGES

## CHAPITRE 7 : PRESSIONS EXERCEES SUR LA RESSOURCE

### > FLUX AGRICOLES

- Données issues du recensement agricole de 2010 (Bilans SRISE à l'échelle des bassins versants)
- Deux bassins versants constituant le territoire du SAGE : Odet-Aven et Aven-Belon-Merrien

ANNEE 2010	AZOTE (en kg/ha de SAU)	P2O5 (en kg/ha de SAU)
BASSIN ODET-AVEN	18	-5
BASSIN AVEN-BELON-MERRIEN	30	6

- La balance globale azote est excédentaire pour les 2 territoires étudiés
- La balance globale phosphore est excédentaire pour le territoire Aven-Belon-Merrien mais est négative pour le bassin Odet-Aven
- A l'échelle du département du Finistère :
  - \* la balance globale azote atteint +37 kg/ha de SAU
  - \* la balance globale P2O5 est de +22 kg/ha de SAU

# ETAT DES LIEUX ET DES USAGES

## CHAPITRE 7 : PRESSIONS EXERCEES SUR LA RESSOURCE

### > BILAN DES APPORTS EN AZOTE ET PHOSPHORE TOTAL SUR LE BASSIN

	AZOTE en T/an	PHOSPHORE total en T/an
FLUX AGRICOLES (apports organique et minéral – exportations cultures)	800	52 (essentiellement issu du bassin Aven-Belon-Merrien)
FLUX INDUSTRIELS	49	9
FLUX ASSAINISSEMENT COLLECTIF	30	7
ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	54*	10.5*
<b>TOTAL BASSIN SUD-CORNOUAILLE</b>	<b>~ 933 T/an</b>	<b>~ 58 T/an</b>

\* Communes encore manquantes : Leuhan, Coray et la Forêt-Fouesnant

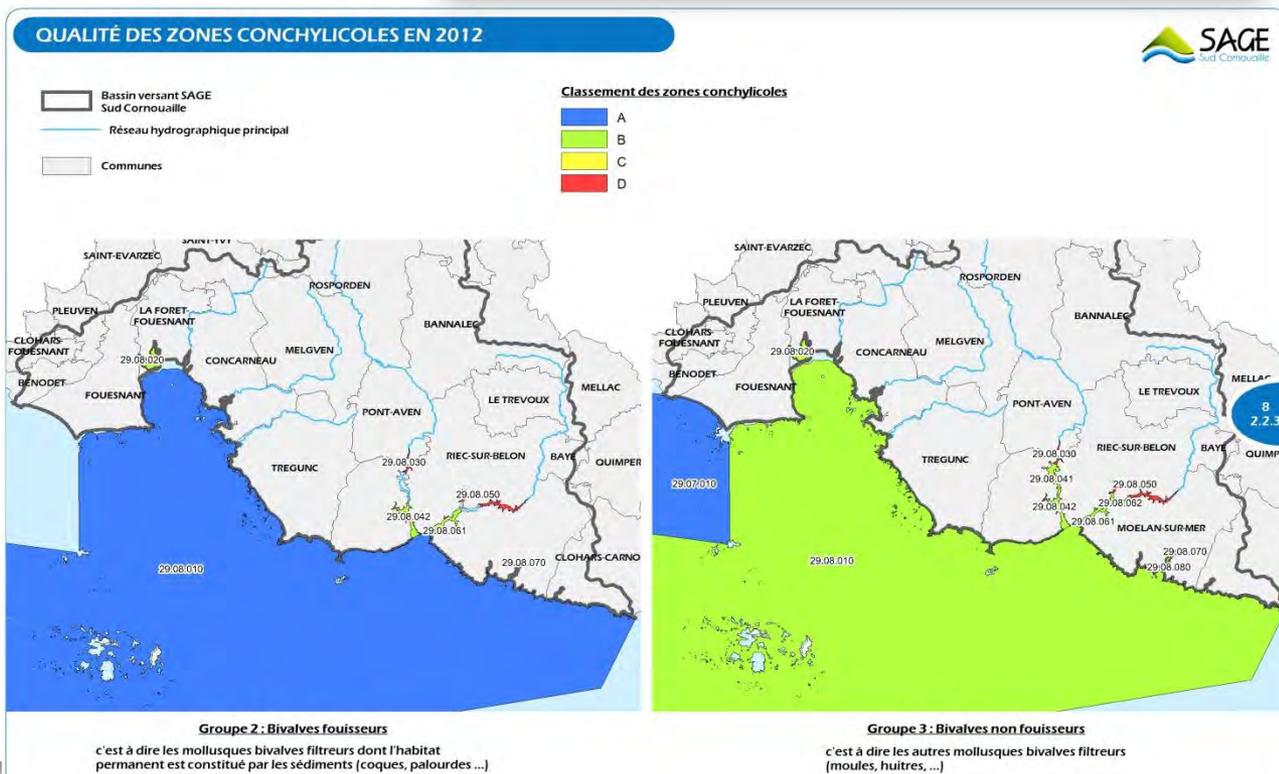
# ETAT DES LIEUX ET DES USAGES

## CHAPITRE 8 : MILIEU MARIN - USAGES

### > CONCHYLICULTURE

- Classement par arrêté préfectoral de décembre 2012 pour 11 zones de production conchylicoles
- Classement basé sur les teneurs en E. coli (suivi IFREMER)
- **Fonds d'estuaires de l'Aven et du Belon classés en D**
  - \* Zone n°29.08.030 – Aven amont
  - \* Zone n°29.08.050 – Belon amont
  - \* Zone n°29.08.070 – Merrien amont

CLASSEMENT A	CLASSEMENT B	CLASSEMENT C	CLASSEMENT D
Eau de bonne qualité	Eau de qualité moyenne	Pollution momentanée	Eau de mauvaise qualité



# ETAT DES LIEUX ET DES USAGES

## CHAPITRE 8 : MILIEU MARIN - USAGES

### > PECHE A PIED RECREATIVE

- Classement ARS de 4 sites de pêche à pied
- Amélioration de la qualité entre 2011 et 2012 :

COMMUNE	NOM	TYPE DE COQUILLAGES	2011	2012
FOUESNANT	Pointe-de-Mousterlin	Moule	C	B
FORET-FOUESNANT	Kerleven	Coques	C	B
CONCARNEAU	Corniche	Moule	C	B
BENODET	Mer Blanche	Coques-palourdes	D	C

### CLASSEMENT DES SITES DE PÊCHE A PIED RECREATIVE 2012

 Bassin versant SAGE Sud Cornouaille

 Classement A : Pêche de loisir autorisée

 Classement B : Pêche de loisir tolérée (cuisson recommandée avant consommation)

 Classement C : Pêche de loisir interdite en permanence (Risque de contamination au cours de l'année)

 Classement D : Pêche de loisir interdite en permanence (Coquillages présentant une contamination importante et continue)

CLASSEMENT A	CLASSEMENT B	CLASSEMENT C	CLASSEMENT D
Eau de bonne qualité	Eau de qualité moyenne	Pollution momentanée	Eau de mauvaise qualité

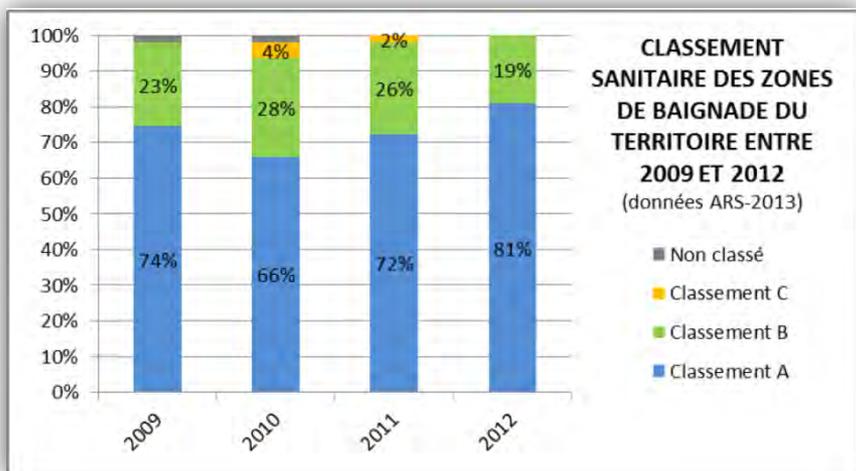


# ETAT DES LIEUX ET DES USAGES

## CHAPITRE 8 : MILIEU MARIN - USAGES

### > BAIGNADE

- Classement ARS de **47 sites de baignade**
- En 2012, l'ensemble des sites sont classés en qualité A ou B
- Nouvelle directive modifiant la typologie et les modalités de classement : tous les sites de baignade sont classés en qualité bonne à excellente



# ETAT DES LIEUX ET DES USAGES

## CHAPITRE 8 : MILIEU MARIN

### > ALGUES VERTES

- d'après le CEVA, **13 sites d'échouage** sont recensés sur la frange littorale du SAGE dont **2 touchés les 15 années de de suivi entre 1997 et 2011** :

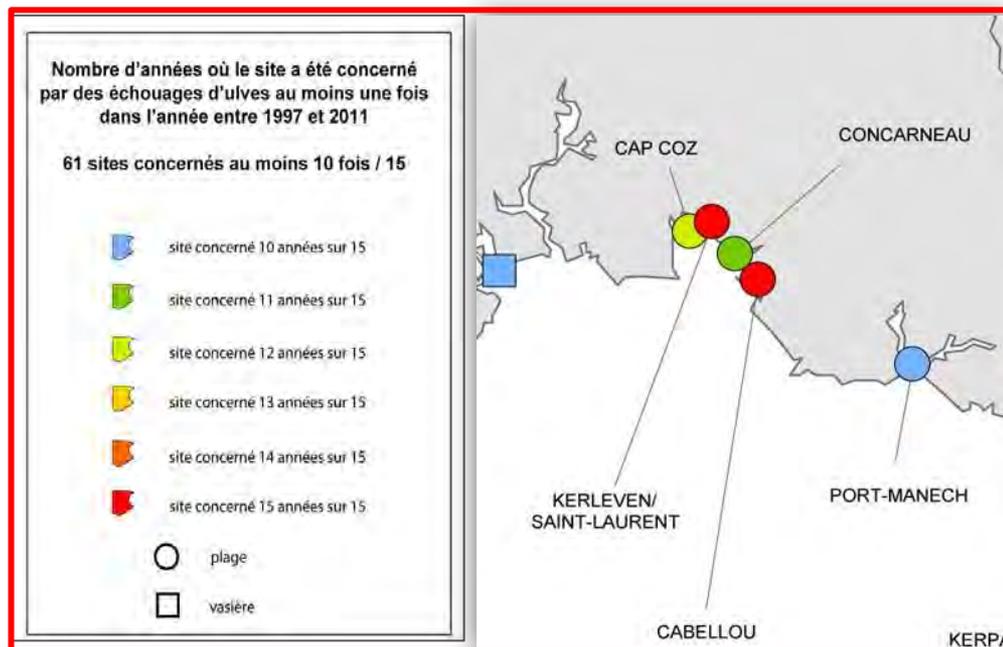
- \* Kerleven (communes de la Forêt-Fouesnant et de Concarneau)
- \* Cabellou (commune de Concarneau)

Ces 2 sites sont également ceux présentant les plus **grandes surfaces d'échouage d'algues vertes entre 2007 et 2011**

- Trois communes principalement touchées : Concarneau, La Forêt-Fouesnant et Fouesnant

### - Devenir des algues :

- \* Fouesnant et la Forêt-Fouesnant : station de compostage de Kerambris (commune de Fouesnant)
- \* Concarneau : épandage agricole, prochainement prise en charge des volumes d'algues à la station de Kerambris

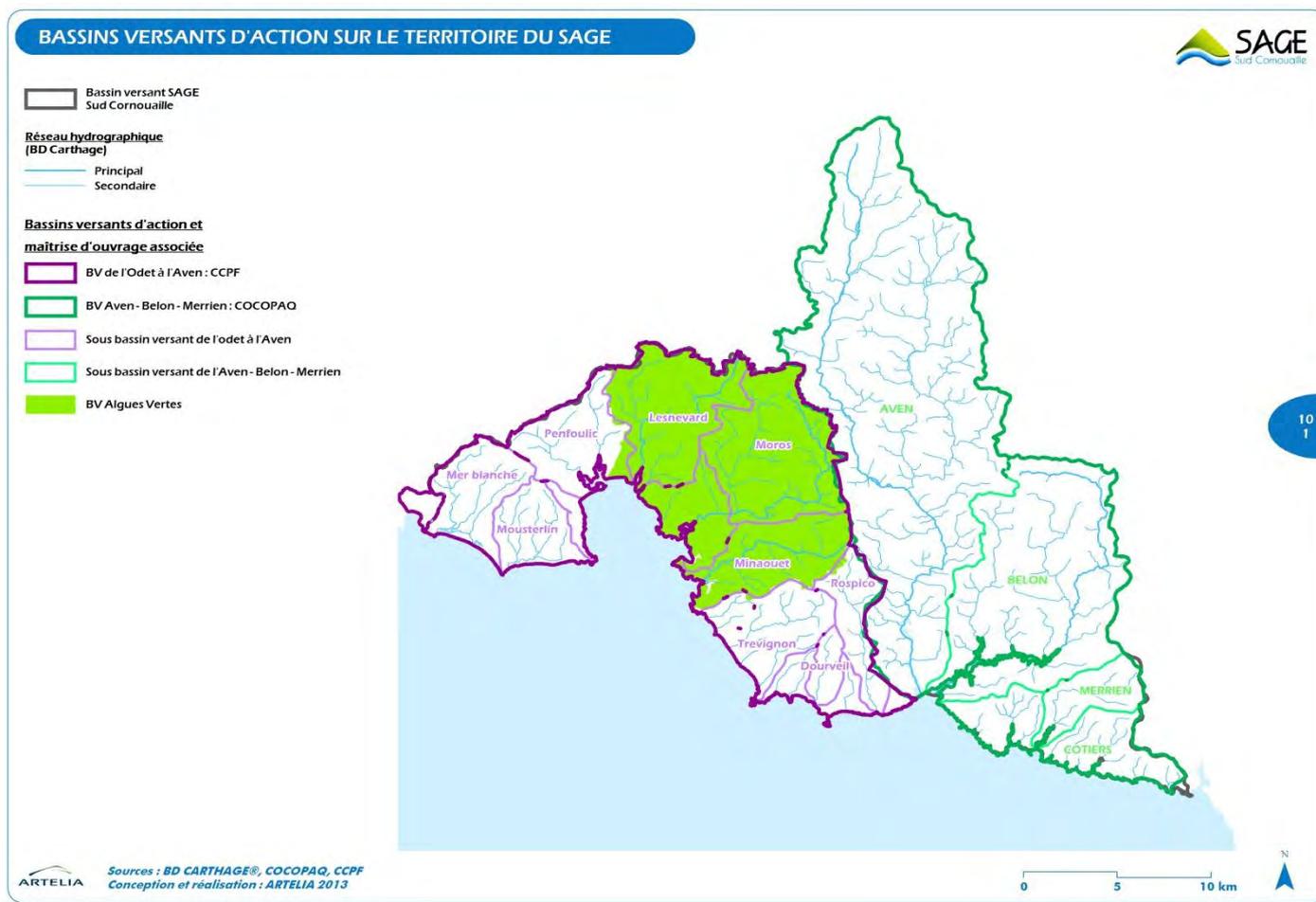


# ETAT DES LIEUX ET DES USAGES

## CHAPITRE 8 : MILIEU MARIN

### > ALGUES VERTES

- Trois sous-bassins versants identifiés « Bassins Algues vertes » identifiés par le SDAGE Loire-Bretagne 2010-2015 : bassins du Lesnevard, du Moros et du Minaouët



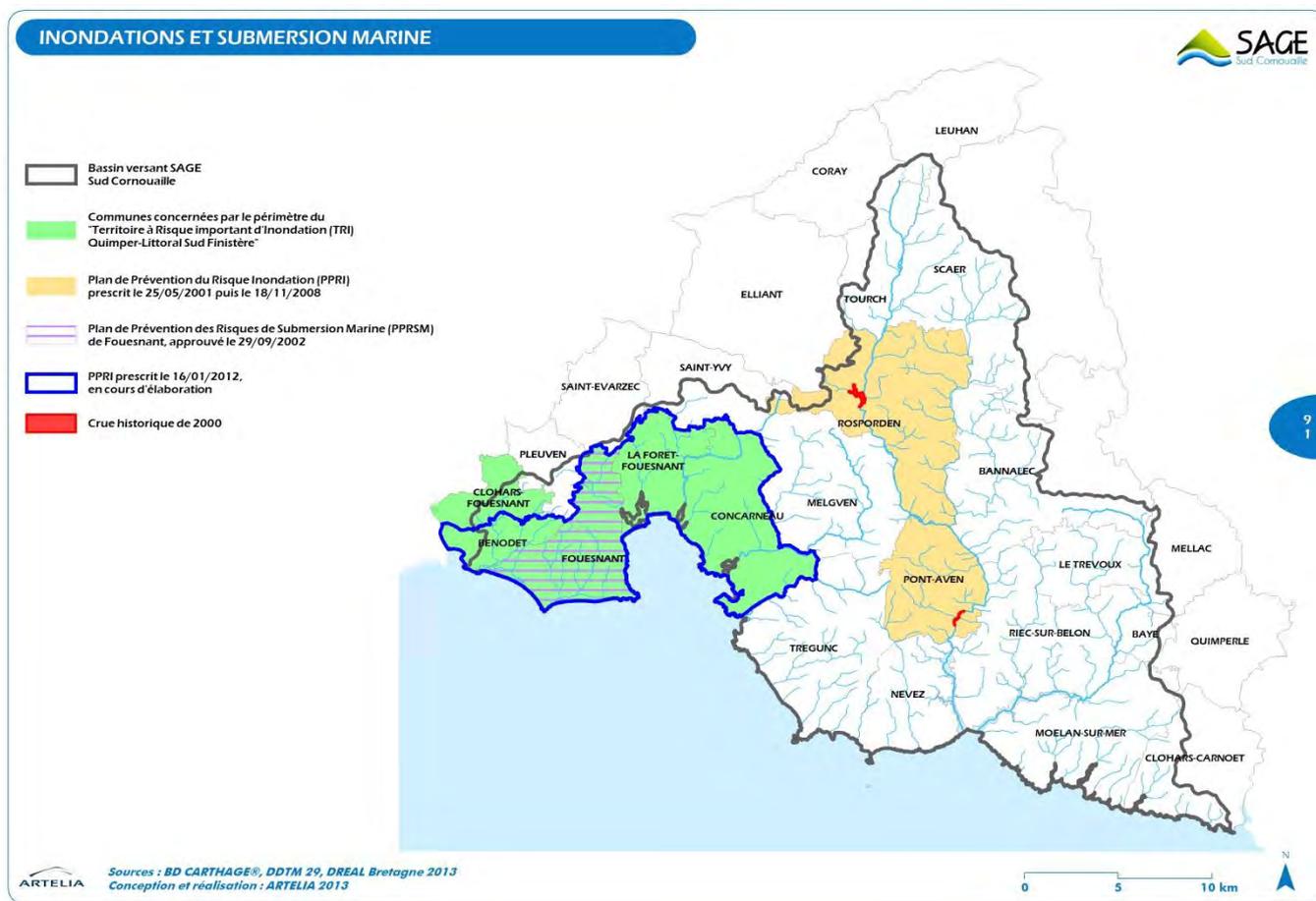
# ETAT DES LIEUX ET DES USAGES

## CHAPITRE 9 : INONDATIONS-SUBMERSION

### > PLANS DE PREVENTION DES RISQUES

- 1 PPRi prescrit : Pont-Aven/Rosporden, prescrit le 25 mai 2001 puis le 18 novembre 2008
- 1 PPRsm : Fouesnant, approuvé le 29 mars 2002
- 1 PPRL prescrit : Bénodet, Concarneau, Fouesnant et la Forêt-Fouesnant, prescrit le 16 janvier 2012

### > 2 secteurs concernés par la crue historique de 2000 sur les communes de Rosporden et Pont-Aven



# ETAT DES LIEUX ET DES USAGES

## COMPLEMENTS DU RAPPORT A VENIR

### > BOCAGE

- Données peu précises à l'échelle de l'ensemble du périmètre de SAGE
- Données plus précises à l'échelle de certains sous-bassins versants (notamment programmes Breizh Bocage)

### > ALIMENTATION EN EAU POTABLE

- Importations/exportations d'eau potable entre collectivités en charge de l'AEP

### > ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF

- Compléments de données pour les communes manquantes

### > POTENTIEL HYDRO-ELECTRIQUE

- Evaluation du potentiel hydroélectrique du bassin Loire-Bretagne (Etude Agence de l'Eau, octobre 2007)

### > SEDIMENTOLOGIE DES ESTUAIRES

- Données en cours d'intégration
  - \* bathymétrie des estuaires (2005)
  - \* courantologie (2004 et 2005)
  - \* résultats d'échantillonnage de sédiments (2003)

# > APPROCHE SOCIOLOGIQUE

## Analyse des jeux d'acteurs

# ORDRE DU JOUR

---

- **Une approche historique des principales dynamiques territoriales**
- **Les premiers programmes relatifs à l'eau et aux milieux aquatiques**
- **Le contrat de SAGE actuel**
- **Les logiques d'acteurs dans leur environnement socio-économique**
- **L'histoire du SAGE**
- **Les enjeux du SAGE**
- **Synthèse cartographique**

# Une approche historique des principales dynamiques territoriales

- Au début du XXe :
  - En zone rurale : Naissance du pôle agro-industriel de Rosporden
    - Structuration progressive de l'agriculture autour de ce pôle
  - En zone littorale :
    - Présence de pêche côtière (sardine) et de pêche au thon germon en lien avec les ports de Doueleau, Brignot, le Belon, Merrien, Trevignon, Concarneau et Forêt Fouesnant
      - Conserveries de sardines (et brasseries locales ?)
    - Naissance de l'ostréiculture
  - Des liens et des traditions communes entre l'arrière-pays et le littoral sur le territoire de l'Aven et du Belon (danses, chant, paysans-marins)
  - Présence de la moule perlière dans l'Aven

# Une approche historique des principales dynamiques territoriales

- Après la Seconde Guerre mondiale
  - En zone littorale :
    - Développement de la pêche hauturière (poissons frais) à partir de l'arrivée d'armements du Nord de la France pendant la guerre : Concarneau devient un port de pêche au chalut
    - Développement de la pêche au thon tropicale
    - Mouvement d'éducation populaire autour du nautisme (création de l'école de voile des Glénan)
  - En zone rurale :
    - Naissance des sociétés de pêche à partir de la dynamique issue de la pêche alimentaire pendant la guerre
    - Développement de l'agriculture issu des mouvements de la JAC

# Une approche historique des principales dynamiques territoriales

- Dans les années 70-80 :
  - En zone littorale :
    - Essaimage des écoles de voile le long de la côte en parallèle du développement d'un marché autour de la plaisance (Guy Cotten)
    - Mise en place de l'Europe bleue : restructuration des outils et quotas de pêche. Début du déclin de la pêche maritime.
  - En zone rurale :
    - Développement de l'irrigation agricole
    - Premières actions de restauration des cours d'eau sur le Ster Goz suite à la baisse du nombre de saumons

# Une approche historique des principales dynamiques territoriales

- Aujourd'hui :
  - En zone littorale :
    - Fort développement du tourisme (plaisance...)
    - Déclin du chalutage hauturier
    - Un tissu industriel héritier de ces activités (conserveries, biscuiteries, brasseries..)
    - Poursuite et diversification des activités maritimes (pêche côtière, algoculture, vente directe, chantiers navals)
  - En zone rurale :
    - Un pôle industriel menacé à Rosporden
    - Une agriculture en mutation : filière légumière en questionnement et restructuration des exploitations

# Les premiers programmes relatifs à l'eau et aux milieux aquatiques

- Les programmes de reconquête de la qualité de l'eau de l'Aven Ster-Gois
  - Contrat de rivière 1985-1992, contrat restauration entretien de rivières 1998-2012, Bretagne Eau Pure 2003-2006
  - Porteurs de projet : AAPPMA, puis COCOPAQ
- Sur le bassin versant du Moros : problématique quantitative et qualitative de l'eau potable
  - Contrat eau potable 1999-2002, contrat Bretagne Eau Pure 2003-2006, contrat restauration entretien des cours d'eau 2003-2006
  - Porteur de projet : Ville de Concarneau
- Le programme de lutte contre les algues vertes en baie de la forêt
  - Appel à projet Agence de l'eau et Région 1999-2002, Prolittoral 2004-2008 sur le bassin versant du Lesnevard

# Les premiers programmes relatifs à l'eau et aux milieux aquatiques

- Le programme de reconquête de la qualité des eaux conchylicoles de la Mer Blanche
  - 2005-2007
  - Porteur de projet : CCPF
- Le programme de reconquête de la qualité des eaux conchylicoles Aven-Belon-Merrien
  - Cycl'eau 2008-2011
  - Porteur de projet : COCOPAQ
- Le contrat territorial de l'Odet à l'Aven
  - 2009-2011
  - Porteurs de projet : CCPF et CCA
- La charte de territoire algues vertes sur les bassins versants du Lesnevard, du Moros et du Minaouet
  - Porteurs de projet : CCPF et CCA
  - Durée : 2012-2015
  - Actions principales : Réduction des fuites d'azote

# Le contrat de SAGE actuel

- Une veille bactériologique sur le territoire Aven Belon Merrien dans le cadre du contrat de SAGE
  - Porteurs de projet : COCOPAQ
  - Durée : 2012-2015
  - Actions principales :
    - Suivi de la contamination fécale des cours d'eau
- Le contrat territorial sur le territoire Odet Aven
  - Porteurs de projet : CCPF - CCA
  - Durée : 2012-2015
  - Actions principales :
    - Préservation des milieux aquatiques
    - Limitation de l'usage des produits phytosanitaires
    - Lutte contre les pollutions bactériennes
    - Suivi de la qualité des eaux
- ▶ Un éventail très diversifié de problématiques liées à l'eau et aux milieux aquatiques
- ▶ Un territoire historiquement très réactif aux problématiques de l'eau
- ▶ La volonté plus récente d'articuler davantage les programmes et de mutualiser les moyens

# Les logiques d'acteurs dans leur environnement socio-économique

- Les agriculteurs : une difficulté à se projeter
  - Une forte diversité des filières
    - Marquage très fort des légumiers : logique contractuelle avec les industriels (irrigation, intrants), faible vision de l'avenir
    - Présence d'éleveurs (lait, porcs, volailles) : des crises importantes, faible vision de l'avenir
    - Quelques alternatifs isolés : perspectives plus claires de l'avenir
    - Des tensions interfilières
  - Une partition territoriale
    - En amont, des agriculteurs ancrés dans des réseaux locaux, en plein questionnement sur le devenir de la filière légumière
    - Sur le rétro-littoral, majoritairement sur la partie Ouest, des agriculteurs fragilisés par l'urbanisation du littoral, en négociation avec les représentants des activités littorales
  - De fortes pressions foncières
    - Des spéculations foncières liées à l'urbanisation
    - Une forte concurrence entre exploitants

# Les logiques d'acteurs dans leur environnement socio-économique

- Les agriculteurs : une difficulté à se projeter
  - De fortes contraintes environnementales liées à l'eau
    - Mise en place d'un plan algues vertes
    - La directive « nitrates » : gestion des effluents, BE, CIPAN, etc.
    - ZES, Etc.
- Les marins : une profession devenue minoritaire
  - Une activité en difficulté liée à la réglementation et à la crise énergétique
    - Quelques productions bien valorisées (sardine, langoustine, vente directe, etc.)
  - Aucune attractivité pour le métier de pêcheur
  - Une pêche côtière probablement impactée par les pollutions côtières (algues vertes, qualité de l'eau)
  - Une bonne image des pêcheurs
  - Une profession mal représentée parmi les élus locaux

# Les logiques d'acteurs dans leur environnement socio-économique

- Les pêcheurs d'eau douce : des visions contrastées
  - Une forte empreinte historique
  - Un territoire partiellement couvert par des AAPPMA (uniquement la partie Est du territoire)
  - Deux visions de la pêche :
    - Vers une gestion patrimoniale (Ster Goz)
    - Entre une gestion surdensitaire et patrimoniale (Aven)
  - Conflit naissant entre deux AAPPMA sur l'Aven sur les parcours « saumon »
- Les conchyliculteurs : en questionnement
  - La fin des « dix glorieuses »
    - Une forte mortalité des huîtres (herpès virus) et remise en cause de l'élevage d'huître japonaise
    - Disparition lente de l'huître plate
    - Un ensablement de l'estuaire de l'Aven/ Belon/ Merrien
      - Une tentative avortée de désensablement
    - Une menace de conflit d'usage avec les plaisanciers dans l'estuaire ?
    - Un conflit d'usage en cours de résolution : avec les agriculteurs et les collectivités (assainissement)

# Les logiques d'acteurs dans leur environnement socio-économique

- Les élus

- Des préoccupations très diversifiées selon les territoires

- Sur le littoral : deux visions politiques

- L'activité touristique comme moteur du territoire
      - La volonté de trouver une articulation entre la préservation des activités traditionnelles et l'activité touristique
        - Recherche d'une solidarité territoriale (amont-aval) sur la question de la qualité de l'eau

- Sur le rétro-littoral et la zone rurale :

- Circonscrire l'affaiblissement du tissu industriel
      - Articulation à trouver entre activités humaines et pollution des eaux brutes
        - Recherche d'une meilleure cohérence pour le développement du territoire en lien avec le littoral

- Des efforts importants effectués en matière d'assainissement

- Le sentiment d'avoir beaucoup travaillé pour apporter une réponse aux contaminations bactériologiques des parcs conchylicoles

- À la recherche de solutions pour sécuriser l'eau potable

# L'histoire du SAGE

- Un SAGE en « dent creuse »

- Des SAGE contigus déjà bien avancés

- Le SAGE de l'Odét en phase de mise en œuvre, avec les inondations comme problématique principale. Sans problématique « algues vertes »
- Le SAGE Ellé-Isole-Laïta, signé fin 2009, avec les inondations comme problématique principale

- Un problème de cohérence territoriale

- De multiples réseaux hydrographiques (fleuves côtiers)
- Pas de relations historiques entre la CCPF et la Cocopaq ; seule la CCA a des relations avec la CCPF et la Cocopaq
- Des programmes d'actions de reconquête de qualité de l'eau et un plan algues vertes mis en place par la CCPF et la CCA sur la partie Ouest du territoire
- Un programme d'actions sur la réduction des contaminations bactériennes mis en place par la Cocopaq et la CCA

- La constitution du SAGE Sud Cornouaille par défaut, mais...

- ...prise en main du SAGE par la collectivité qui doit faire face à l'enjeu le plus délicat : les algues vertes

# L'histoire du SAGE

- Des confusions entre l'élaboration du SAGE et le contrat de SAGE
  - ➔ Par souci de simplification, la volonté de certains acteurs locaux d'utiliser les mêmes instances pour l'élaboration du SAGE et le suivi du contrat
  - ➔ Pour d'autres, les instances doivent être séparées car les missions sont différentes :
    - L'élaboration du SAGE :
      - Objectif : construction d'une **stratégie territoriale** (diagnostic, enjeux, prospective, définition d'un projet de territoire)
      - Besoin de mettre autour de la table **tous les acteurs concernés plus ou moins directement par la problématique de l'eau** (consommateurs, professionnels, élus, services de l'État, responsables d'associations environnementales, etc.)
    - Le suivi du contrat :
      - Objectif : approfondissement des **moyens à mettre en œuvre** pour atteindre les objectifs, **suivi/ évaluation** de la mise en œuvre des actions, etc.
      - Besoin de mettre autour de la table les **opérateurs, les financeurs, voire quelques partenaires locaux**

# Les enjeux du SAGE

- L'eutrophisation des eaux côtières (algues vertes)
  - Des impacts négatifs sur l'attractivité du territoire
    - Les activités touristiques en dépendent
    - Des effets négatifs sur la ressource halieutique
  - Des interrogations sur les sources de pollutions
    - Le sentiment de marges de manœuvre très réduites
      - Une agriculture peu présente sur la frange littorale
      - Une agriculture globalement peu intensive, hormis certaines cultures sur lesquelles les agriculteurs « saucent »
      - Un paysage bocager plutôt préservé
      - Beaucoup d'actions déjà engagées dans les différents programmes de reconquête de la qualité de l'eau
      - « *On connaît les brebis galeuses* » : une incompréhension générale de l'attitude de l'État
    - Des interrogations sur le rôle du sol et des nappes dans les apports de nitrates
      - Un sol qui ne retient pas les éléments fertilisants
      - Des nappes localement chargées
    - Le GAR : un espace de réflexion
      - Une dynamique mise en place à partir d'un noyau d'agriculteurs
      - Des difficultés à étendre cette dynamique

# Les enjeux du SAGE

- L'eutrophisation des eaux côtières (algues vertes)
  - ➔ Des oppositions concernant la plateforme de Kerambris
    - Deux visions du milieu associatif
      - Refus des mauvaises odeurs. Responsabilisation des agriculteurs
      - En plus des efforts qui doivent être réalisés en amont, nécessité d'un traitement curatif (ramassage, compostage) mais pas surdimensionné
  - ▶ Comment assurer l'atteinte des objectifs du PAV ?
    - explorer l'ensemble des marges de manœuvre ?
    - mobiliser plus largement les acteurs ?

# Les enjeux du SAGE

- La contamination bactériologique et l'ensablement
  - ➔ Un enjeu important pour la conchyliculture et les activités touristiques (mouillage et baignade)
    - Le Belon : une image de terroir à préserver
  - ➔ Pour la contamination bactériologique, une mobilisation des collectivités et des agriculteurs
    - Renouvellement ou réhabilitation de plusieurs STEP
    - Réhabilitation des ANC « points noirs » en cours
    - Des actions limitant la libre circulation des bovins dans les cours d'eau
      - Aménagement d'abreuvoirs

# Les enjeux du SAGE

- La contamination bactériologique et l'ensablement
  - ➔ Pour l'ensablement de l'estuaire de l'Aven/ Belon/ Merrien
    - Disparition d'une pratique ancienne de désensablement
      - Désensablement par des sabliers, valorisation sous la forme d'amendements calciques sur les terrains agricoles
      - Une tentative récente, non aboutie (problème de statut du matériau dragué)
    - Le sentiment d'être dans une impasse
      - Des évolutions dans le discours aujourd'hui : retrouver l'aspect naturel de l'estuaire
  - ▶ Comment pérenniser les usages conchylicoles et nautiques ?
    - explorer d'autres solutions pour désensabler/ désenvaser ?
    - réduire les rejets des dispositifs d'assainissement ?

# Les enjeux du SAGE

- La ressource en eau potable
  - Une forte tension sur la ressource
    - Hausse importante de la consommation d'eau potable sur la période estivale
      - L'eau potable comme facteur limitant du territoire ?
    - Une prise d'eaux superficielles non sécurisée
      - Pas de protection contre les pollutions accidentelles
      - Une recherche de solution alternative (réhabilitation d'un ancien site piscicole)
    - Des projets d'interconnexions (un SDAEP en cours)

# Les enjeux du SAGE

- La ressource en eau potable
  - ➔ Une articulation à trouver entre la préservation de la ressource en eau et les activités humaines
    - Une qualité de l'eau qui s'améliore légèrement
    - Pour certains captages, une mauvaise qualité de l'eau  
L'agriculture est perçue comme le facteur incontournable pour la reconquête de la qualité de l'eau
      - Une problématique ancienne et le sentiment d'avoir de faibles marges de manœuvre, hormis le changement de systèmes
    - Des périmètres de protection de captage contraignants
      - Un frein pour les projets d'urbanisation
  - ▶ Comment sécuriser la ressource en eau potable ?
    - limiter les consommations ?
    - améliorer la qualité de l'eau ?

# Les enjeux du SAGE

- Les milieux aquatiques et la population piscicole
  - ➔ Des milieux aquatiques diversement perçus
    - Un cours d'eau remarquable : l'Aven et ses affluents
      - Présence de plusieurs espèces migratrices sur le réseau hydrographique de l'Aven (Saumon, Anguille, etc.)
      - Un cours d'eau long avec une zone de frai (radiers, eaux rapides) en amont et une zone de « *stabulation* » (parcours de pêche au saumon) entre Pont Torret et Pont Aven
      - Une zone à anguille prioritaire de l'estuaire à Rosporden
    - Les cours d'eau « oubliés » de la partie Ouest
      - Des cours d'eau salmonidés de bonne qualité
      - Des cours d'eau moins longs donc moins intéressants pour les pêcheurs, notamment pour les espèces migratrices
      - Des pratiques de pêche plus limitées

# Les enjeux du SAGE

- Les milieux aquatiques et la population piscicole
  - ➔ Des milieux aquatiques diversement perçus
    - Des actions de restauration des cours d'eau en cours
      - Plusieurs cours d'eau concernés (Ster Goz, Aven, Moros, Minaouet, Rospico, Lesnevard, etc.)
      - Une problématique prise en compte de longue date
    - Présence d'obstacles à la libre circulation des poissons
      - Quelques ouvrages hydrauliques impactants (seuil du Plessis, moulin du Haut Bois, Moulin Rostic, Moulin de Coët Canton)
      - Un lieu emblématique : les étangs de Rosporden (promenade, nature)
    - Les zones humides : des actions de préservation et de gestion à mettre en place suite aux inventaires
  - ▶ Comment préserver et valoriser la qualité de tous les milieux aquatiques ?

# Les enjeux du SAGE

- Les inondations

- Les inondations terrestres

- Un site concerné : Pont-Aven

- Conjonction des grandes marées et de pluies importantes
      - Des biens impactés
      - Une problématique « *renvoyée au SAGE* » (un syndicat de prévention des inondations en sommeil)
      - Une solidarité amont-aval à trouver sur l'Aven
      - Les étangs de Rosporden vus comme des régulateurs potentiels ?

- Les submersions marines

- Plusieurs sites concernés : Forêt Fouesnant, Fouesnant, Bénodet

- Une problématique peu visible aujourd'hui

► Comment progresser dans la prévention et la lutte contre les inondations ?

# Les enjeux du SAGE

- Les usages liés à l'eau

- La pêche d'eau douce

- La gestion des populations piscicoles
      - Des pratiques relevant plus ou moins de la gestion patrimoniale
    - La gestion des droits de pêche
      - Éviter la concurrence par le prix
      - Un conflit d'usage à la limite de la salure des eaux sur le ruisseau du Minaouet (pas de baux de pêche)
    - Pas d'APPMA sur la partie Ouest ?

- La pêche côtière

- Le maintien de l'activité
      - Pas de renouvellement des pêcheurs
      - Bateaux très anciens

- La conchyliculture

- La diversification de l'activité
      - Fin des « dix glorieuses » pour l'huître japonaise
      - Des projets de diversification : algoculture, conchyliculture offshore, vers pour patch sanguin, etc.

# Les enjeux du SAGE

- Les usages liés à l'eau

- Le tourisme

- Le littoral/ la plage/ la plaisance et les musées (autour de la peinture)
      - Une activité très importante et en développement
      - Importance de la lutte contre les algues vertes et de la préservation de la bonne qualité des eaux de baignade

▶ Comment pérenniser et diversifier les usages liés à l'eau ?

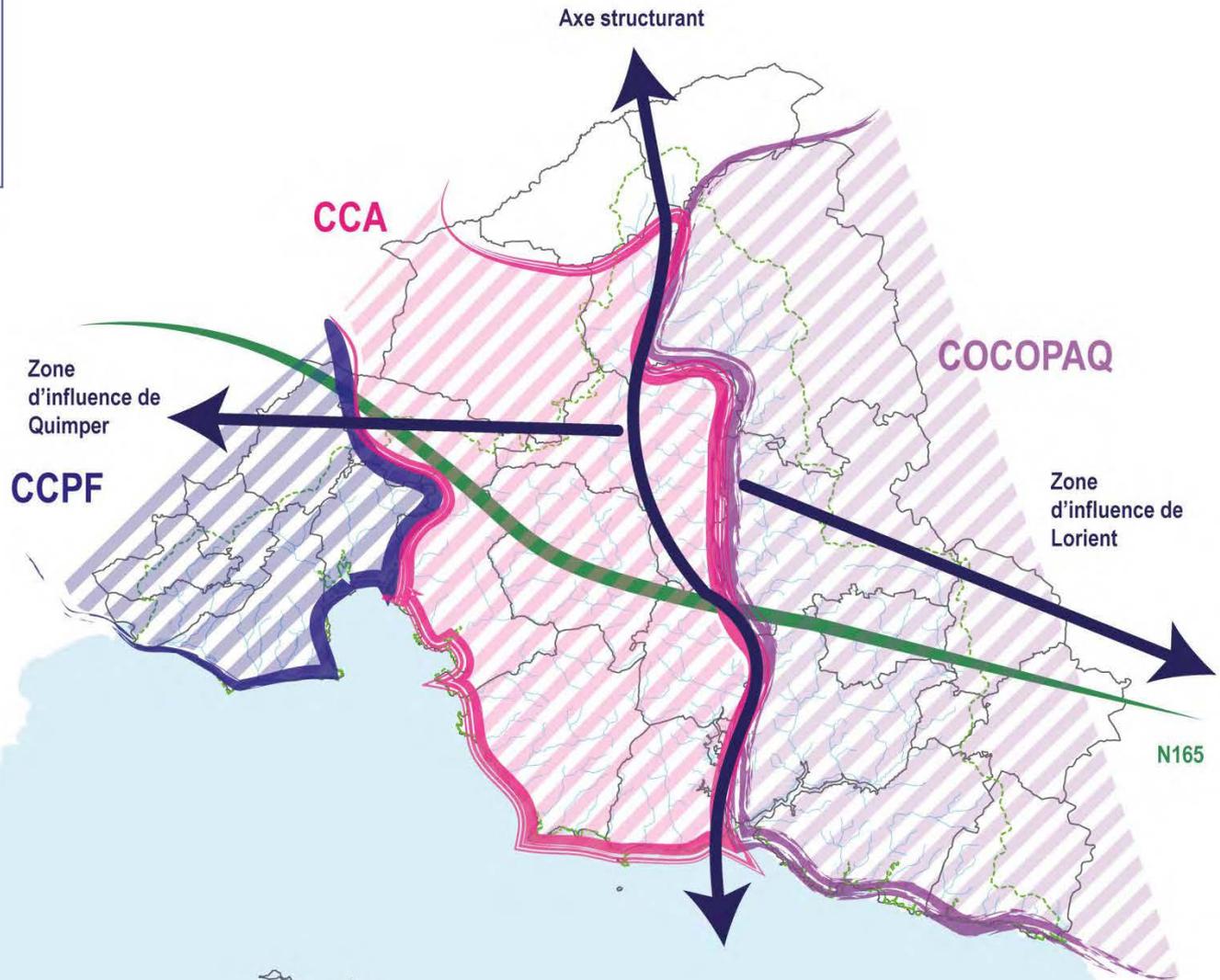
# Les enjeux du SAGE

- La gouvernance
  - ➔ Des confusions entre l'élaboration du SAGE et le contrat de SAGE (Cf. Diapositive précédente)
    - Une gouvernance commune
  - ➔ Des territoires d'action historiques fortement marqués
    - Une empreinte culturelle forte autour de la reconquête de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques pour certains bassins
      - Mise en place d'actions rivières dès 1974
    - Un plan « algues vertes » avec un fonctionnement spécifique
      - Une commission « algues vertes », GAR, etc.
  - ➔ Un fonctionnement actuel qui garde l'empreinte de cette histoire
    - À partir des programmes opérationnels
    - Selon un découpage communautaire : Des circuits de décision passant par les communautés de communes
    - Une coordination assurée par les services de la CCPF, sans lien hiérarchique direct
  - ➔ Un poste de coordinatrice centré sur « l'administratif »
    - En raison de ces deux constats
    - Compilation des différents dossiers administratifs pour les financeurs
  - ▶ Des avis divergents sur ce mode de gouvernance et la façon de le faire évoluer, notamment pour articuler le local et le global

# Synthèse



Fonctionnement  
du territoire

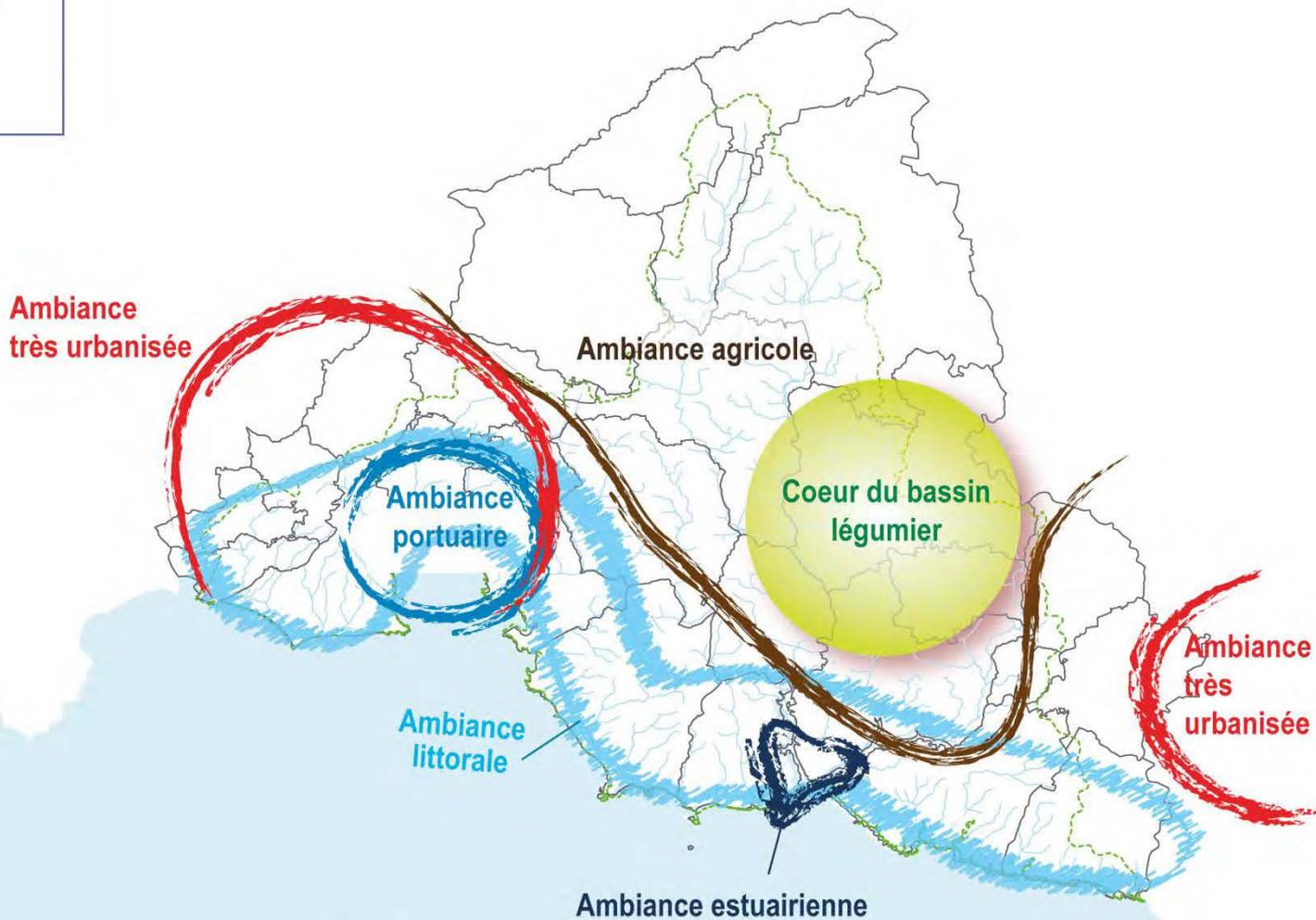


--- Bassin versant SAGE Sud Cornouaille  
— Limites communales  
— Réseau hydraulique

# Synthèse



## Perceptions des espaces



--- Bassin versant SAGE Sud Comouaille  
— Limites communales  
— Réseau hydraulique